

Centre Socialiste d' Education Permanente ASBL

RPM Nivelles 0418.309.134.

rue de Charleroi 47 - 1400 Nivelles

tél. : 067 /21 94 68 - 067 /89 08 50 - Fax : 067 /21 00 97

Courriel : infos@cese.be - www.cese.be

Belgique — België

P.P.

Bureau de dépôt

1400 - Nivelles 1

6/934

P701314

Secouez -vous les idées

N°72 Périodique trimestriel
du CESEP ASBL
décembre 2007 | janvier | février 2008

Dans ce numéro

Edito : Appel au boycott du Jobpass [2-3]

Balises [17-19]

Les " CV animés "

Le CV vidéo ou CV animé allie le texte, le son, l'image et les gestes. Analyse d'une technique novatrice proposée aux chercheurs d'emploi et aux recruteurs.

Parcours du formateur [20-22]

Marie-Claude LACROIX, licenciée en philosophie, superviseuse et responsable pédagogique de Synergie répond aux questions de Florence DARVILLE, qu'est-ce qu'une bonne formation ?

Ethique, déontologie, des repères nécessaires, utiles ou impertinents ?

Banderilles [23-25]

L'éthique du formateur, la déontologie de la formation

Claire FREDERIC s'interroge, nous interroge : éthique, déontologie, esthétique de la formation : enjeux, écarts et réajustements ?

Articulations n°32 [I-XX]

Le polar

Un dossier coordonné par Claire FREDERIC, réalisé par Chantal DRICOT et Maud VERJUS.

Littérature noire, littérature blanche, que sont les signes distinctifs ? Le polar, un genre mineur ? Polar, néo-polar et roman noir, quelles sont les différences ? Le polar, le miroir de nos sociétés ? Autant de questions abordées à la veille de Noël pour le plaisir de lire, d'écrire ou d'offrir.

E D I T O

Appel au boycott du Jobpass

Lors du dernier salon " Citizenjob ", le salon de l'emploi du non-marchand organisé à Bruxelles par l'asbl Idéji, on a pu assister à un des nombreux dysfonctionnements de notre cher état belge.

Un chômeur wallon essayait de faire certifier son passage à ce salon avec une carte électronique, le " jobpass ".

Les organisateurs découvraient ce nouveau passeport avec beaucoup de perplexité.

Mais de quoi s'agit-il ?

Le " Jobpass ", ses ambiguïtés, ses dangers

Un nom curieux

Le " jobpass " est un badge personnel, porteur d'une carte à puce compatible avec la carte d'identité électronique. Il est " offert " à chaque demandeur d'emploi et est supposé " l'accompagner " durant sa trajectoire de recherche d'emploi (et après ?).

Il contient un certain nombre de renseignements, dont plus d'un touche aux démarches entreprises par le demandeur d'emploi et est susceptible, dans la phase de plein déploiement du projet, d'être enregistré chez les opérateurs de formation, y compris associatifs. Le badge est en phase de " test " dans la région de Mons.

Notons d'emblée l'appellation curieuse de l'objet : ce " passeport pour l'emploi ", nous l'imaginons, ne régule pas l'entrée au pays (étranger ?) de l'emploi; signifie-t-il alors une promesse d'accès à son porteur, comme si une formation adéquate suffisait à garantir le " décrochage " d'un " job " aussi précieux que rare ?

2

Plus prosaïquement, nous nous trouvons probablement en face d'une appellation sirupeuse inventée par une firme de communication et qui n'arrive à tromper personne sur ses intentions : la promesse (d'emploi) cache mal la volonté de contrôle et de gestion des " efforts " du demandeur dûment activé (pour vérifier s'il mérite bien ses " droits ").

Un brouillage des rôles

Que les démarches du demandeur d'emploi soient contrôlées peut éventuellement se comprendre (même s'il vaudrait mieux, selon la formule de la FGTB, combattre le chômage que traquer les chômeurs).

Mais le Jobpass introduit un inacceptable brouillage des rôles, puisque cet instrument électronique uniformise tous les opérateurs, en les transformant en terminaux équivalents d'un même regard (aussi fraternel que celui de " big brother ") vérificateur : la différenciation entre les services publics de contrôle et de sanction (niveau fédéral), les services publics d'accompagnement et de conseil (niveau régional), les acteurs associatifs qui se mobilisent au nom de la solidarité et de l'égalité, explose .

La relation de confiance, qui est un élément-clé de l'efficacité de



l'action associative en la matière, est gravement polluée par un tel brouillage.

Une inefficacité pratique

Dans la pratique, la " participation " prévue du demandeur d'emploi à l'encodage, la surveillance ou la correction des données ne va pas de soi.

A ce jour, aucune information crédible n'existe quant à la conformité de ce " passeport " avec les législations relatives au respect de la vie privée.

L'information et la formation qui seront nécessaires à une maîtrise par les bénéficiaires constituent d'ores et déjà un bel exemple d'énergie et de moyens gaspillés au profit d'un outil à l'efficacité douteuse, au détriment de la finalité réellement poursuivie (la formation et l'emploi).

Les opérateurs montois concernés le signalent sans ambiguïté, il est vrai en " off " (ce qui en dit long).

On voit déjà, en les écoutant, que l'outil va produire sa propre dérive, puisqu'il pourra être aisément détourné de son but : l'encodage d'une démarche (se présenter pour pointer et justifier ainsi son mérite) risque de se substituer à la démarche elle-même (par exemple la prise d'information).

Il est vrai que la bureaucratie est souvent incapable d'imaginer, pour corriger son inefficacité, autre chose qu'un renforcement du traitement bureaucratique des choses...

Une opacité et une évaluation faussée

L'outil est en phase-test après laquelle on est supposé procéder à son évaluation.

Il est cependant clair, d'ores et déjà, que cette évaluation :

- sera limitée à la question de la fonctionnalité de l'outil;
- sera mono-référentielle (par et pour le seul Forem) et non-contradictoire;
- ne s'occupera pas des finalités et des effets produits;

- n'inclura en aucun cas le point de vue des bénéficiaires.
- ne servira à rien car selon " Alter Echo ", le marché de cette carte a déjà été passé pour l'ensemble de la Région wallonne.

Il est inquiétant que le coût total de cette imposition technique incongrue ne soit pas rendu public et que la firme bénéficiaire de l'opération ne soit pas connue (nous vous invitons à faire une recherche sur cette carte pour vous prouver combien cette opération est discrète).

Nous rappelons ici que les travaux des " chantiers pour demain " consacrés à la société de l'information prévoient qu'avant toute mise en place de ce type (et l'exemple du Jobpass est nommé évoqué) :

- on analyse la réelle finalité;
- on consulte les groupes bénéficiaires surtout si l'on s'adresse à des groupes précarisés;
- on évalue de façon quasi constante si la finalité est bien respectée.

Nous en sommes très loin.

Alors que les forces progressistes sont supposées veiller à ce que les politiques menées prennent en compte les intérêts des gens, surtout les moins favorisés, nous avons affaire en l'occurrence :

- à un instrument de contrôle qui s'avance masqué et qui est porteur de multiples dérives;
- à une technologie qui va brouiller les rôles des opérateurs de façon très dommageable et donc compromettre l'efficacité de leur travail;
- à une illusion bureaucratique qui pense que l'efficacité est obtenue par une démarche qui fait " encore un peu plus de la même chose ";
- à une parodie d'évaluation doublée d'une opacité inquiétante.

Il est donc exclu que les EFT/OISP se rendent partenaires d'une telle initiative contre-productive.

Au contraire, nous demandons qu'on stoppe l'hémorragie budgétaire, la dérive bureaucratique et l'abus de sens et de langage dont seront victimes les plus faibles des citoyens.

La dernière réunion de l'Interfédération des OISP-EFT a abordé cette thématique .

Les conclusions de l'atelier proposaient un devoir de désobéissance civile et de boycott de ce jobpass , les synthèses publiques de l'atelier étaient, hélas, beaucoup plus timorées.

Par la présente, nous lançons un appel au boycott de ce dispositif, appuyés par de nombreux acteurs du terrain.

Signez votre désaccord sur le site www.cesep.be

Serge Noël, directeur du Cesep
Jean Blairon , directeur de RTA
André BOULVIN secrétaire provincial du Moc de Namur

S O M M A I R E

Nos formations [4-16]

Formation à l'action culturelle
 Formations pour demandeurs d'emploi
 Formations monde associatif - tout public

Bulletin d'inscription [27]

Balises [17-19]

Les " CV animés "

par Bénédicte VANDENHAUTE

Parcours du formateur [20-22]

Marie-Claude LACROIX

Qu'est-ce qu'une bonne formation ?
 Ethique, déontologie, des repères nécessaires,
 utiles ou impertinents ?

par Florence DARVILLE

Banderilles [23-25]

L'éthique du formateur,
 la déontologie de la formation

par Claire FREDERIC

Nouvelles d'ailleurs [26]

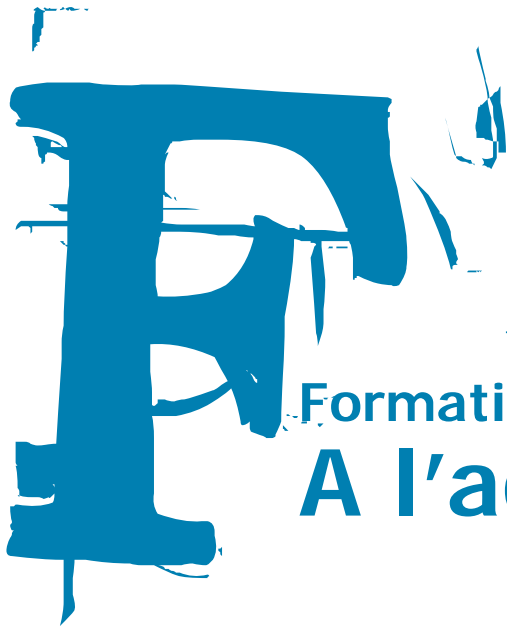
Articulations n°32 [I-XX]

Le polar

Un dossier coordonné par Claire FREDERIC,
 réalisé par Chantal DRICOT et Maud VERJUS.

Formations

Acquisition et production d'outils et de contenus par les acteurs. Pour le CESEP, la formation est d'abord un espace de mobilisation des intelligences en lien avec les situations concrètes. Elle a pour but de donner aux participants des outils de compréhension et d'interprétation du monde, et intègre des démarches de transfert de ceux-ci dans la vie professionnelle. Elle a pour but, à terme, de permettre un passage à l'action. Que la visée soit l'acquisition de compétences techniques ou le développement de nouveaux comportements, les formateurs se basent avec souplesse sur les attentes des participants et tirent parti des richesses du groupe. Ils utilisent des méthodes actives, proposent des exercices réalistes et des applications réelles.



Formations A l'action culturelle

Gestion d'équipe et communication interne

4

Tout comme dans le secteur des entreprises, celui des organisations non-marchandes a fortement évolué ces dernières années. Aujourd'hui, pour répondre de la façon la plus adéquate possible à la multiplication des missions qui leur sont confiées et/ou à la complexification des formes d'organisation du travail qui y sont développées, les responsables du secteur non-marchand doivent être à même d'accorder une attention particulière à la façon avec laquelle ils gèrent les ressources humaines (rémunérées et bénévoles) et la communication au sein de leur organisation.

Objectifs

Cette formation s'adresse tout particulièrement aux responsables d'organisations et/ou coordinateurs de projets du secteur non-marchand qui disposent d'une expérience de gestion d'équipe. Elle a pour objectif d'approfondir avec les participants les outils d'analyse et d'intervention destinés à faciliter au quotidien la gestion d'une équipe et la communication au sein de celle-ci.

Contenu

Au travers d'exposés thématiques, d'études de cas et d'exercices, la formation approfondira essentiellement les contenus suivants :

- rôles, fonctions et responsabilités des membres d'une équipe
- coordination et délégation dans une équipe de travail
- construction d'une éthique de travail commune
- gestion de conflits
- structure de la communication et outils pour faciliter celle-ci.

Renseignements et inscriptions

Nicole BALLAS
CESEP ASBL
rue de Charleroi 47 à 1400 Nivelles
Tél. 067/89.08.66 de 9h à 12h
ou cfcc@cesep.be

Formateurs : L'équipe de formateurs
des cadres culturels du CESEP

Dates : Les mardis 04, 11 et 18 mars 2008 de 9h30 à 16h30

Lieu : au Cesepe, 47, Rue de Charleroi à 1400 Nivelles

52 €

Réf : COMMUNICATION





Formations pour demandeurs d'emploi



C'est moi qui pilote *Stage gratuit pour demandeurs d'emploi*

Un stage pour me (re)mettre aux commandes de ma vie

" Qu'est-ce que je fais de ce qu'on a fait de moi ? "

Faisons le pari qu'en revisitant son histoire, chacun de nous peut poser de nouveaux choix avec plus de conscience.

Objectif général

Se projeter dans le futur avec une confiance renforcée

La formation propose, par petits groupes, un travail selon la méthode du récit de vie.

En adoptant une position d'explorateur, de chercheur - ce qui change le regard qu'on porte sur soi - chaque stagiaire sera invité à :

- Élargir la connaissance de soi avec l'apport des autres
- Expérimenter les effets du soutien et respect mutuels
- Laisser agir les résonances entre les différents récits
- Mettre du sens sur le vécu et s'en servir comme un levier
- S'appuyer sur les ressources et les acquis mis en évidence
- Identifier le fil conducteur, dégager des lignes de force, valoriser son héritage
- Se mettre en accord avec soi et avec les défis de la vie
- Déterminer, choisir, clarifier son orientation.

Renseignements et inscriptions

Lors des séances d'information les mardis
8/1, 5/2, 4/3, 18/3, 8/4, 22/4, 6/5, 13/5, 27/5, 3/6
Hanane LABROUFI
Tél : 067/890 864 de 9h à 12h
ou pilote@cesep.be

A la sortie

- un repositionnement
- une orientation clarifiée
- une nouvelle perspective sur le futur
- une décision de mettre ses choix en oeuvre
- un plan d'action cohérent.

Groupe

de 9 à 15 personnes
Deux sessions de 3 semaines, à raison de 3 jours/semaine

Public

Demandeur d'emploi, minimum 18 ans

Formateurs : Sabin ALEXANDRE, Martine DUPONT,
Isabelle HAYEZ, Madeleine MIGNOLET

Dates

sous réserve d'agrément

En avril : 14, 15, 16, 21, 22, 23, 28, 29, 30

ou

En juin : 09, 10, 11, 16, 17, 18, 23, 24, 25

Lieu : Nivelles, rue du Géant 8

Formations gratuites pour demandeurs d'emploi UNE SESSION À CHAQUE SAISON...

ATOUPS

Sessions courtes et intensives (3 mois)
Ambiance professionnelle, conviviale et active
Stage en entreprise
Encadrement individuel
Dynamique de groupe
Matériel informatique récent...

POUR EN SAVOIR D'AVANTAGE...

Tous les 3 mois, le CESEP propose à 50 demandeurs d'emploi (libres ou indemnisés) des formations gratuites visant une réinsertion socioprofessionnelle.

Celles-ci sont soutenues par les pouvoirs publics (la Communauté française et la Région wallonne).

Au programme, un alliage de théorie et de pratique (avec la possibilité d'effectuer un mois de stage en entreprise).

Il s'agit de cours du jour intensifs (4 à 5 jours/semaine, de 9 h à 16 h 30) d'une durée de 3 à 4 mois.

Les formations comportent des modules informatiques (Windows, Word, Excel, Access, Internet Explorer, Outlook, PowerPoint...) et des modules généraux (recherche d'emploi, vie sociale, expression orale et écrite...).

Diverses orientations sont proposées et il y a des cours spécifiques selon l'orientation choisie :

" **Informatique et Travaux de Bureau** " : apprentissage de Windows, Word, Excel, Access, Internet, Outlook, la dactylographie, la correspondance, la recherche emploi, des CV animés...

" **Accès aux Métiers de l'Informatique** " : cours portant sur la conception de sites, l'initiation à l'hardware, aux réseaux, à la programmation en plus des logiciels de bureautique classiques.

" **Bureautique et Néerlandais** " : l'accent est mis sur des interactions pratiques par l'apprentissage et l'utilisation croisée du français, de la bureautique et du néerlandais en aiguisant son esprit critique. Avec la vie communautaire en toile de fond.

" **CV Vidéo et Site Internet** " : des techniques de pointe (CV animé, relooking, analyse graphologique, Word, Internet, Outlook, Dreamweaver et Fireworks) pour se connaître et se faire connaître + modules informatiques au choix.

DES PARTICIPANTS S'EXPRIMENT

Nous avons envie de vous partager les échos reçus d'un groupe de stagiaires sur leur vécu de formation après 1 ½ mois de cours. Ils suivent une formation " Informatique et Travaux de Bureau " à Genappe. Ils s'expriment sur plusieurs aspects de la formation : le cadre, l'ambiance, l'intendance, les cours,...

Échos du groupe

La formation permet de retrouver des horaires de travail, de progresser en informatique et d'avoir des relations sociales.

La gratuité de la formation, l'intervention financière dans les frais de transport et de garde des enfants sont des éléments importants qui font une sacrée différence !

La formation est complète et très positive et les formateurs sont disponibles et à l'écoute de chacun.

L'environnement est agréable, verdoyant et apaisant. Les locaux sont très bien.

L'ambiance est très bonne dans les groupes et cela nous permet de travailler dans de bonnes conditions.

Il y a une participation active et collective à la vie de la formation (différentes tâches à réaliser). Le groupe est fort soudé. C'est davantage une communauté qu'un groupe de stagiaires et de formateurs. Il y a soutien, écoute et respect de chacun envers chacun.

Le cours de recherche d'emploi est très efficace pour améliorer son curriculum vitae, sa lettre de motivation et sa présentation à l'entretien d'embauche. Les conseils sont pertinents. On acquiert de la confiance en soi et aussi une motivation à retrouver du travail.

Cela nous demande une autodiscipline et une remise en question. Les exigences des formateurs nous stimulent à aller plus loin, à aller jusqu'au bout. C'est parfois secouant et un peu stressant mais par après on se rend compte que c'est nécessaire et précieux.

Le coaching est individualisé : on nous aide à mieux cerner notre personnalité, à mieux nous orienter. L'objectif est clair : permettre à chacun de trouver un emploi approprié car chacun a un passé et un avenir différents.

L'esprit est toujours positif et l'encouragement est constant. C'est un plus d'avoir commencé par le cours de communication pour apprendre à se connaître, à nouer des liens et à créer ainsi une bonne cohésion au sein du groupe.

Le module de CV animés nous permet de revisiter et de valoriser l'image qu'on a de soi (feed-back positif des autres, critiques constructives). Les cours de législation sociale, de dactylographie et de français sont bien utiles.

Il y a une bonne entente dans les groupes tout en sachant que chacun a une place bien définie et c'est très enrichissant.

(Synthèse réalisée par Marianne)

Formations

Demandeurs d'emploi

Merci à Kévin, Michaël, Laurence et Axelle d'avoir été les porte-parole des 30 participants. Merci à Marianne d'avoir rédigé le résumé des échanges oraux!

Quelques témoignages plus personnels

Une réorientation professionnelle

" Afin de perfectionner mes connaissances en informatique, je suis une formation. La décision de réorienter ma carrière professionnelle ne fut pas évidente et j'avais l'impression de ne pas savoir où aller tout en étant consciente que je voulais changer. Cela ne fait qu'un mois que je suis cette formation à Genappe ; j'ai déjà bien progressé en informatique et j'ai pris plus confiance en moi. Et surtout l'ambiance des cours me donne le sentiment que j'ai enfin des perspectives et des possibilités d'emploi. Tout est fait pour que l'on trouve du travail et que le meilleur de notre personnalité ressorte. L'esprit est très positif ! " **(Frédérique, 32 ans)**

Une aide pour aller plus loin

" Je tiens à remercier tous les formateurs pour leur aide tout au long de cette formation. Ils transmettent un savoir très enrichissant avec beaucoup de patience, sachant allier sérieux et humour, innovant sans cesse dans la manière de donner leurs explications et nous abreuvant de conseils astucieux et valorisants dans un seul but : nous mener toujours plus loin ! Merci à tous ". **(Maryline, 38 ans)**

Une réinsertion professionnelle après une pause-carrière

" Je m'appelle Martine, j'ai 52 ans. Après une pause carrière de 14 ans, je voulais me réinsérer dans le milieu du travail. Le Forem m'a orientée vers le CESEP à Nivelles. Je participe actuellement à une formation ITB (Informatique et Travaux de Bureau). Étonnement positif : après 1 ½ mois de cours informatiques intensifs, j'ai déjà acquis de bonnes connaissances en Windows XP, Internet, Outlook, Word (mise en page, tableaux, insertion d'images, publi-postage). Dans l'attente de la suite (Excel), un grand merci à toute l'équipe de formateurs qui s'investit pour notre réussite personnelle ". **(Martine, 52 ans)**

Le plaisir d'apprendre dans une atmosphère conviviale

" Ces premières semaines de formation ? Je me sens très bien et l'entente dans le groupe est très sympa. Des amitiés se créent entre les stagiaires et chacun est là pour aider l'autre en cas de soucis (que ce soit d'ordre personnel ou par rapport aux cours). On se croirait dans une grande famille et c'est très agréable. Les cours sont très intéressants et je dois dire que j'apprends énormément de choses et c'est très valorisant. L'équipe des formateurs est très à l'écoute. On se sent bien parmi vous et c'est très important. Cela me donne envie de continuer à apprendre ". **(Caroline, 44 ans)**

L'acquisition de nouvelles connaissances

" Cela se passe très bien. Nous avons des formateurs compétents qui nous motivent quand on se sent un peu désorienté. Avant de venir au Cesepe, je ne savais pas utiliser un ordinateur et maintenant, j'ai acquis de nouvelles connaissances, j'ai pris confiance en moi et en mes compétences. Je ne regrette pas du tout ces cours et après ces 3 mois je serai prête à m'investir dans un travail administratif ". **(Tiziana, 29 ans)**

Propos recueillis par **Bénédicte VANDENHAUTE**

Prochaine session en mars 2008 du 31 mars au 27 juin 2008

(sous réserve de modifications)

Contenu et lieu

" Informatique et travaux de bureau "
à Genappe

Inscriptions et sélections

de février à mi-mars 2008

Conditions

être demandeur d'emploi libre ou indemnisé

La priorité est donnée aux personnes ayant
au maximum le CEB (certificat d'études primaires)
ou le CESI (certificat de l'enseignement secondaire inférieur)

Prise de contact

067/89.08.50 (secrétariat)
ou ar@cesepe.be

PMTIC :

Formations gratuites pour demandeurs d'emploi

Renseignements et inscriptions

Hanane LABROUFI

Tél : 067/890 864 de 9h à 12h

Le Plan Mobilisateur des Technologies de l'Information et de la Communication (PMTIC) a pour objectif de sensibiliser et d'initier le public des demandeurs d'emploi wallons à Internet, au traitement de texte et au tableur.

Ces modules sont destinés aux demandeurs d'emploi de moins de 25 ans, titulaires d'un diplôme de l'enseignement fondamental ou secondaire technique ou professionnel, ainsi qu'aux demandeurs d'emploi de 40 ans au moins et les demandeurs d'emploi bénéficiant du revenu minimum d'insertion.

MODULE 1 (8h) : Ce module comprend au moins l'initiation à la manipulation de la souris, au maniement du clavier, à la navigation de base sur Internet et à l'envoi de courriers électroniques.

MODULE 2 (16h) : Ce module a pour objet d'initier au traitement de texte (MS-WORD), aux fonctionnalités de base du système d'exploitation (WINDOWS) et à l'approfondissement de l'utilisation de l'outil Internet.

MODULE 3 (24h) : Ce module a pour objet la consolidation des compétences en matière d'édition de textes et l'initiation à l'utilisation du tableur (MS-EXCEL).

AVRIL

Module 1

les 7 et 8 avril 2008 de 13h à 17h

Module 2

Les 10,11, 14 et 15 avril de 13h à 17h

Module 3

Les 17, 18, 21, 22, 24 et 25 avril de 13h à 17h

JUIN

Module 1

Les 2 et 3 juin de 9 h à 13 h

Module 2

Les 5, 6, 9, et 10 juin de 13h à 17h

Module 3

Les 12, 13, 16, 17, 19 et 20 juin de 13h à 17h

Lieu

CESEP, Espace 2000, rue Taburiaux 25 à Genappe

8





Formations

Monde associatif

Tout public

CHUTNEY DECOUVERTE

Pour inspirer, stimuler, catalyser, dynamiser, inspirer, essaimer, rayonner et faire pétiller nos pratiques professionnelles;

Quatre jours pour tester des méthodes décalées en développement humain et en intelligence collective...

Nous vous proposons de vivre à votre tour cette expérience exceptionnelle, dans la magie d'un groupe Chutney...

Depuis 2005, en Belgique et en France, une centaine de participants ont expérimenté la formule avec enthousiasme...

POUR

- Allier travail et plaisir ;
- Régénérer les habitudes et les pratiques ;
- Passer d'une logique de développement personnel à une logique de développement humain ;
- Libérer la réflexion en faisant la part belle à la pensée globale, au langage symbolique;
- Remettre en cause les acquis, les évidences, les croyances limitantes ;
- Rendre ses droits à l'intelligence émotionnelle et relationnelle ;
- Susciter la surprise, l'élargissement des horizons, l'émerveillement ;
- Vivre conscient au cœur de la complexité des systèmes ;
- Placer les activités professionnelles dans une dynamique d'évolution et de changement ;

PARTICULARITES DE CETTE FORMATION

- Pas de critères d'accès, si ce n'est un minimum de curiosité;
- Cinq formateurs au minimum sont présents durant la session ;

Renseignements et inscriptions :

Françoise CHASLAIN
CESEP ASBL
rue de Charleroi 47 à 1400 Nivelles
Tél. 067/89.08.65 de 9h à 12h
informatique@cesep.be

9

- Pas un programme figé et pré-déterminé mais bien une rigueur méthodologique qui s'appuie sur les pratiques professionnelles des six "formateurs" aux références et expériences variées; un contexte qui favorise la multiplicité des regards et l'abondance des ressources et des moyen;
- Valorisation du langage analogique, du ressenti corporel, de la méta-communication, de la co-construction et de l'auto-reflexivité;
- Respect, authenticité, réceptivité, bienveillance, plaisir, humour et intuition sont des valeurs porteuses du processus;
- Encouragement de l'alternative;
- Où l'on prend soin de la relation pédagogique pour accueillir l'incertitude, la complexité;
- ...

Dates : Les 10, 11, 12 et 13 janvier 2008

Lieu : Chant d'oiseau
avenue des Franciscains 3a à 1150 Bruxelles
Formation **120 €** si Hébergement : 180 euros
Réf : CHUTNEY 10.01

" Pratiques d'organisation d'événements "

Une formation de 120h pour les travailleurs du secteur non-marchand

Une expérience originale de formation sur les pratiques professionnelles

Ça vous intéresse ?

Vous organisez, souhaitez organiser ou participer à l'organisation pratique d'événements dans le secteur non-marchand, que ce soit un concert, une exposition, un congrès, un colloque, les 25 ans de votre association, la fête du personnel, un ciné-club, un débat politique, une conférence de presse internationale... ou toute autre activité à caractère événementiel.

Vous avez déjà une certaine expérience dans ce domaine, ou pas, mais vous souhaitez, en tout cas, élargir vos compétences et vos possibilités d'actions, trouver de nouvelles idées, être plus créatif, travailler en partenariat, trouver des collaborateurs, établir un réseau entre professionnels, échanger de bonnes adresses et faciliter vos démarches organisationnelles.

Alors, cette formation est faite pour vous !

10

Plus qu'un simple BA - BA de l'organisation d'événements, cette formation pratique vous donne la possibilité de vous faire les dents sur un événement réel, élaboré de A à Z par les participants, avec l'aide d'un commanditaire et d'une équipe de formateurs.

Objectifs

Augmenter votre capacité à planifier, structurer, organiser et évaluer vos actions événementielles.

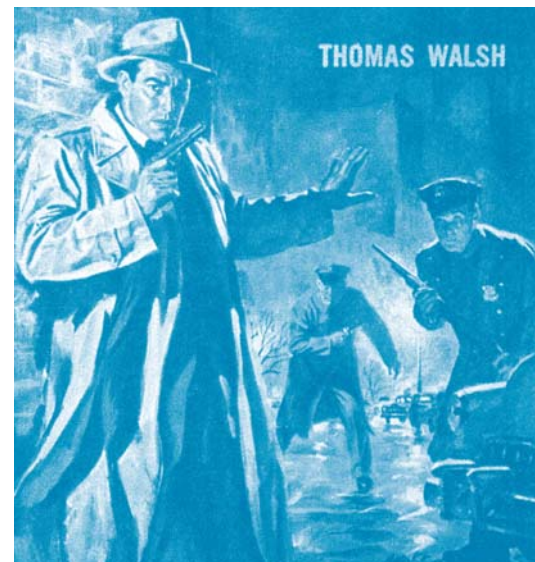
Apprendre à travailler en réseau, en équipe, à orchestrer les différentes étapes, de la préparation jusqu'à la réalisation finale, en tirer les conclusions sur base de critères d'évaluation " objectifs " (l'opération a-t-elle réussi et pour quelles raisons ?).

Vous familiariser avec des nouveaux outils collaboratifs (à distance), du matériel informatique et audio-visuel, de sonorisation...

Vous entraîner sur un événement réel c'est-à-dire se confronter à la demande d'un commanditaire ; trouver des solutions aux difficultés organisationnelles et éprouver une méthode de travail opérationnelle, avec l'aide de professionnels et de personnes ressources.

Renseignements et inscriptions :

Françoise CHASLAIN
CESEP ASBL
rue de Charleroi 47 à 1400 Nivelles
Tél. 067/89.08.65 de 9h à 12h
informatique@cesep.be



Participants

Les travailleurs du secteur non-marchand et plus particulièrement de la Commission Paritaire 329

Groupe de 15 participants maximum

Dates : d'avril à novembre 2008

Lieu : La Villa des Roses, 10 rue Georges Willame
à 1400 Nivelles

400 € (soit 20 € / jour de formation)

Cette formation fait l'objet d'une demande d'intervention
aux droits du congé éducation payé.

Réf : POE 04.10

Nouvelles Technologies

Formations de courte durée données pour le monde associatif et plus largement pour tout public adulte, demandeurs d'emploi ou non.

Dans la volonté de promouvoir un développement critique des nouvelles technologies, nous vous proposons un ensemble de formations qui combinent technique et critique avec pour objectif de coller au plus près à la réalité et aux attentes du monde associatif. La ligne de faite de ces programmes " Nouvelles Technologies " : maîtriser l'outil pour en percevoir les atouts et les limites.

Si vous n'avez aucune notion d'informatique, il est préférable de suivre au préalable notre formation "Système d'exploitation Windows ".

En ce qui concerne la Formation Création avancée d'un site Internet Macromédia - Dreamweaver + Fireworks, une très bonne connaissance d'Internet et de Windows est nécessaire.

Renseignements et inscriptions

Françoise CHASLAIN

CESEP

rue de Charleroi 47 à 1400 Nivelles

Tél : 067/89.08.65 de 9h00 à 12h00

ou informatique@cesep.be

Formation & création de sites

Du "sur mesure" s'il vous plaît !

Besoin d'une analyse critique de votre informatique, d'un choix de technologie, envie de devenir indépendant dans la gestion de votre système d'information et dans le développement et la maintenance de site Web ? Besoin de formations personnalisées, sur site ou chez nous ?

Système d'exploitation Windows XP

Trois demi-journées

Pour faire un tour complet de Windows XP : découvrir le nouveau système d'exploitation de Microsoft et apprendre comment bien utiliser le panneau de configuration. Vous apprendrez aussi comment bien configurer XP, gérer les fichiers et les dossiers et le système d'information système. Cette visite guidée aborde également les nouveautés de cette dernière version de Windows : multimédia, services Internet, logiciels intégrés, outils d'administration et de gestion des utilisateurs, ... Elle pose aussi les nécessaires questions du quasi monopole de Microsoft et de ses alternatives.

Public : Toute personne voulant prendre conscience des possibilités de l'environnement Windows de Microsoft et de ses limites. Ou comment perdre le moins de temps possible avec son PC et résoudre les problèmes de configuration et d'utilisation les plus courants.

Groupe : 4 personnes minimum, 10 personnes maximum

1 PC par personne

Formateur : Philippe Delneufcourt, formateur d'adultes

Dates :

30-31 janvier et le 1er février 2008 de 9h15 à 12h15

Réf : WIN 30.01

2-3-4 avril 2008 de 9h15 à 12h15

Réf : WIN 02.04

28-29-30 mai 2008 de 9h15 à 12h15

Réf : WIN 28.05

Lieu : CESEP, Espace 2000, rue Taburiaux 25 à Genappe

116 € - demandeurs d'emploi 35 €

(sur base d'une attestation d'inscription comme demandeur d'emploi)

La Bureautique : Le traitement de texte Word, le tableau Excel et la gestion de fichiers Access

Traitement de texte Word

Initiation

Cinq demi-journées

Large tour d'horizon des possibilités du numéro un des traitements de texte de Microsoft : Word. Au menu, les manipulations de base (encodage, sélection, mise en forme des caractères et des pages, insertion automatique, impression, sauvegarde, ...) tabulations et tableaux, formulaires... On abordera également les principales nouveautés de la dernière version du programme de Microsoft Word 2003 et l'on pourra réfléchir à l'importance qu'a prise la suite Office de Microsoft dans notre environnement quotidien. A raison ?

- Commandes de mise en page
- Création, modification, sauvegarde et impression d'un document
- Mise en forme des caractères, des paragraphes, des pages
- Les fonctions couper, copier, coller
- Reproduire la mise en forme
- Note de bas de page
- Correction et Insertion automatique
- Introduction aux Feuilles de style et aux modèles

Public

Toute personne voulant tirer avantage des possibilités de Word.

Groupe

4 personnes minimum, 10 personnes maximum
1 PC par personne

Formatrice : Françoise GUYETTE, formatrice d'adultes

Dates

Du 4 au 8 février 2008 de 9h15 à 12h15

Réf : WORD 04.02

Du 7 au 11 avril 2008 de 9h15 à 12h15

Réf : WORD 07.04

Du 2 au 6 juin 2008 de 9h15 à 12h15

Réf : WORD 02.06

Lieu : CESEP, Espace 2000, rue Taburiaux 25 à Genappe

171 € - demandeurs d'emploi 51 €

(sur base d'une attestation d'inscription comme demandeur d'emploi)

Traitement de texte Word

Perfectionnement

Trois demi-journées

3 séances consacrées à l'automatisation des mises en page grâce aux styles et aux modèles, à la gestion des longs documents (enchaînement des paragraphes, mode plan, index et tables des matières...) et au publipostage (création d'étiquettes, de lettres et de répertoires)

Prérequis " jongler " avec les commandes présentées dans le stage Word initiation ou avoir suivi le stage Word initiation

Public

pour les particuliers ou associations voulant réaliser rapidement des mises en page soignées.

Groupe

4 personnes minimum, 10 personnes maximum
1 PC par personne

Formatrice : Françoise GUYETTE, formatrice d'adultes

Dates

18-19-20 février de 9h15 à 12h15

Réf : WORD (P) 18.02

14-15 à 16 avril de 9h15 à 12h15

Réf : WORD (P) 14.04

9-10-11 juin de 9h15 à 12h15

Réf : WORD (P) 09.06

Lieu : CESEP, Espace 2000, rue Taburiaux 25 à Genappe

116 € - demandeurs d'emploi 35 €

(sur base d'une attestation d'inscription comme demandeur d'emploi)

Tableur Excel

Initiation

Cinq demi-journées

Prenez un tableur, configurez-le convenablement et, à partir d'exercices pratiques, organisez votre feuille de travail et familiarisez-vous avec les formules et fonctions d'Excel.

On réfléchira aussi à l'importance qu'a prise la suite Office de Microsoft dans notre environnement quotidien et l'on abordera la question des alternatives possibles.

- Introduction et présentation d'Excel, gestion des fichiers et classeurs, gestion des feuilles
- Formules de calcul, adresses fixes et relatives
- Séries prédéfinies et incrémentées
- Copie et déplacement, copie avec liaison
- Mise en forme et encadrements
- Quelques fonctions de base : mathématiques, statistiques, logiques
- Calculs sur les heures et les dates
- Calculs multi-feuilles
- Groupe de travail
- Graphiques
- Listes et bases de données, tri, filtre et sous-totaux
- Impression

Public

Utilisateurs débutants d'Excel, fonctions de secrétariat et de comptabilité, toute personne désireuse d'exploiter au mieux les fonctions du tableur.

Groupe

4 personnes minimum, 10 personnes maximum
1 PC par personne

Formatrice : Françoise GUYETTE, formatrice d'adultes
Dates

Du 25 au 29 février 2008 de 9h15 à 12h15

Réf : EXCEL 25.02

Du 21 au 25 avril 2008 de 9h15 à 12h15

Réf : EXCEL 21.04

Du 16 au 20 juin 2008 de 9h15 à 12h15

Réf : EXCEL 16.06

Lieu : CESEP, Espace 2000, rue Taburiaux 25 à Genappe

171 € - demandeurs d'emploi 51 €

(sur base d'une attestation d'inscription comme demandeur d'emploi)

Tableur Excel

Perfectionnement

Trois demi-journées

3 séances

- Fonctions avancées (financière, logique, recherche et matrice)
- Valeur cible
- Collage spécial
- Zones nommées
- Rapport de tableaux croisés
- Protection des données
- Styles et modèles
- Barres d'outils personnalisées

Prérequis : " jongler " avec les commandes présentées dans le stage Excel initiation ou avoir suivi le stage Excel initiation

Public

pour les particuliers ou associations voulant perfectionner leurs connaissances en Excel afin d'être à même de représenter, simuler, analyser et interpréter des données en s'appuyant sur des exercices pratiques

Groupe

4 personnes minimum, 10 personnes maximum
1 PC par personne

Formatrice : Françoise GUYETTE, formatrice d'adultes

Dates

4-5-6 mars 2008 de 9h15 à 12h15

Réf : EXCEL (P) 04.03

6-7-8 mai 2008 de 9h15 à 12h15

Réf : EXCEL (P) 06.05

24-25-26 juin 2008 de 9h15 à 12h15

Réf : EXCEL (P) 24.06

Lieu : CESEP, Espace 2000, rue Taburiaux 25 à Genappe

116 € - demandeurs d'emploi 35 €

(sur base d'une attestation d'inscription comme demandeur d'emploi)

Gestion des fichiers : Access

Cinq demi-journées

Qu'est-ce qu'une base de données ? A quoi cela sert-il ? Comment analyser un problème pour le traduire ensuite en une base, comment améliorer l'interface utilisateur, créer des formulaires, des requêtes, présenter ses résultats sous forme de synthèses et de graphiques, comment générer des rapports et transformer votre base en application (ajouts de menus, démarrage automatique, ...). On réfléchira aussi à l'importance qu'a prise la suite Office de Microsoft dans notre environnement quotidien et l'on abordera la question des alternatives possibles.

- Gestion d'une base de données
- Création et mise en relation de différentes tables de données
- Gestion des tables ajout, modification, suppression d'enregistrement
- Mise en forme
- Formulaire
- Impressions des états des étiquettes
- Sélections - extractions - filtres
- Publipostage
- Initiation aux macros
- Relation et intégration avec Word et Excel

Public

Toute personne désireuse de s'initier au système de gestion de bases de données relationnelles Access, ou d'approfondir ses connaissances; utilisateurs débutants d'Access.

Groupe

4 personnes minimum, 10 personnes maximum
1 PC par personne

Formateur : Jozef JANSSENS, formateur d'adultes

Dates

Du 18 au 22 février 2008 de 13h15 à 17h15

Réf : ACCESS 18.02

Du 21 au 25 avril 2008 de 13h15 à 17h15

Réf : ACCESS 21.04

Lieu : CESEP, Espace 2000, rue Taburiaux 25 à Genappe

171 € - demandeurs d'emploi 51 €

(sur base d'une attestation d'inscription comme demandeur d'emploi)

14

Réaliser sa présentation sous format PowerPoint

Cinq demi-journées

Si l'informatique s'insinue dans chaque recoin de notre vie, son vecteur principal, l'ordinateur, recèle par contre des territoires inexplorés. Dès l'ouverture de Windows on se trouve face à une multitude de programmes qui n'ont pas été installés par moi ; certains programmes étant familiers là où d'autres sont parfaitement inconnus. Ms-PowerPoint se situe souvent entre les deux : il était fourni avec mon ordinateur, je l'ai déjà ouvert mais je ne sais pas quoi en faire, je reçois des présentations animées par courriel et j'aimerais en écrire moi aussi, mon patron me demande de l'utiliser...

Que diriez-vous de partir à sa découverte ?

Au-delà du maniement de l'outil, il s'agira de concrétiser ce que vous pourriez en faire.

L'approche choisie sera celle de l'intégration. En effet, si pour beaucoup, Windows ou le traitement de texte sont d'utilisation courante, il reste des outils plus confidentiels comme les gestionnaires de base de données, les tableurs, les éditeurs de site Internet ou d'images. Sans se substituer à ces outils - qui nécessitent des formations que le Cesepe dispense par ailleurs - il s'agira de les situer au sein de présentation Ms-PowerPoint, en pointant les innombrables interactions.

Quelques points de matière :

Une bonne part sera accordée à l'insertion des divers objets au sein d'une présentation : texte, image, forme automatique, diagramme, tableau, graphique, son, vidéo... ; objets existants, à créer ou à rechercher via des sites Internet.

Viendront les modes et les techniques d'animation de ces objets au sein de chaque diapositive.

Ensuite les types et les modes de transitions entre diapositives.

- Le minutage précis de sa présentation.
- L'exécution automatique, manuelle ou alternative de sa présentation.
- Les formats d'exportation : .ppt, .pps, .mhtml, .pdf, package cédérom.
- Les commentaires, gérer l'impression, envoi et réception via Internet...

Public

Toute personne appelée à faire une présentation PowerPoint en public et ayant une connaissance de l'environnement Windows

Groupe

4 personnes minimum, 10 personnes maximum
1 PC par personne

Formateur : Sabin ALEXANDRE, formateur d'adultes

Dates

Du 7 au 11 avril 2008 de 09h15 à 12h15

Réf : POWER 07.04

Du 23 au 27 juin 2008 de 09h15 à 12h15

Réf : POWER 23.06

Lieu : CESEP, rue du Géant, 8 à 1400 Nivelles

171 € - demandeurs d'emploi 51 €

(sur base d'une attestation d'inscription comme demandeur d'emploi)

Création d'un site Internet

Macromédia : Dreamweaver MX + Fireworks MX

Six demi-journées

Cette formation s'adresse à des personnes ayant une très bonne connaissance d'Internet et de Windows. Après une revue rapide du langage HTML, cette formation permettra de tirer parti des possibilités et des automatismes de Dreamweaver et de Fireworks. Cette formation apporte également un regard critique sur les différents modes d'utilisation et d'exploitation des sites Web.

DREAMWEAVER : Editeur Web

- Création de pages HTML
- Insertion d'images, tableaux, hyperliens, multiframe, formulaires, sons, images animées, éléments multimédia, album photos, calques et autres petites choses pour agrémenter votre site.
- Utilisation du javascript et du DHTML offert par Dreamweaver, gestion des comportements, interactivité, ...
- Importance des Meta Tags (mots clés) pour les moteurs de recherche, référencement.
- Transfert du site créé sur le serveur en FTP et mises à jour du site.

FIREWORKS : Programme graphique

Création d'images animées, boutons et menu.

Utilisation des palettes Trait, Effets, Trame... et des différents outils graphiques possibles.

Pré-requis : Avoir une très bonne connaissance d'Internet et de Windows.

Public

Toute personne prête à s'investir dans une création de sites ou désireuse de compléter ses connaissances au niveau des techniques de publication Web et de jeter un regard critique sur ce nouveau média de communication.

Groupe

4 personnes minimum, 10 personnes maximum

1 PC par personne

Formatrice : Anouk GRANDJEAN, formatrice d'adultes

Dates

les 21, 22, 24, 25, 28 et 29 janvier 2008 de 13 h 15 à 16 h 15

Réf : DREAM 21.01

les 19, 20, 22, 23, 26, 27 mai 2008 de 13 h 15 à 16 h 15

Réf : DREAM 19.05

Lieu : CESEP, Espace 2000, rue Taburiaux 25 à Genappe

255 € - demandeurs d'emploi 80 €

(sur base d'une attestation d'inscription comme demandeur d'emploi)

L'univers LINUX

Deux jours

Vous maîtrisez déjà suffisamment Windows (Word, Excel, Powerpoint, Outlook et Internet Explorer) et vous désirez découvrir autre chose?

Vous avez déjà entendu parler de LINUX et les concepts de " gratuit ", " libre ", vous intéressent mais vous n'osez pas trop vous lancer tout seul ? Cette formation vous permettra de voyager d'une façon globale dans l'univers LINUX, mais aussi de comprendre les différences et surtout les similarités qui existent entre LINUX et WINDOWS.

Vous aurez la possibilité d'utiliser différents programmes utilisés le plus fréquemment (traitement de texte, tableur, présentations, internet) pour vous familiariser avec le langage de l'univers LINUX.

Remarque : Cette formation est bien une découverte de LINUX et non une formation spécifique pour maîtriser entièrement LINUX.

Cette formation poursuit les objectifs suivants :

- Donner un premier aperçu des fonctionnalités de LINUX
- Montrer les ressemblances et différences entre Windows et LINUX
- Susciter l'envie des participants de se lancer dans LINUX
- Présenter les avantages de LINUX aux participants

A l'issue de la formation, les stagiaires seront capables de :

Utiliser les fonctions principales de LINUX

" Traduire " certaines fonctionnalités de Windows en LINUX

Se débrouiller dans le traitement de texte, le tableur, la messagerie, et les présentations de LINUX.

Public

Les personnes du secteur associatif qui désirent faire un premier pas dans LINUX et qui maîtrisent déjà suffisamment Word, Excel, PowerPoint, Outlook et Internet explorer mais sans être informaticien.

Groupe

4 personnes minimum, 10 personnes maximum

1PC par personne

Formatrice : Laure VAN RANST, formatrice d'adultes avec expérience de l'utilisation de LINUX

Dates

Les 17 et 18 avril 2008 de 13h00 à 16h00

Réf : LINUX 17.04

Les 16 et 18, juin 2008 de 13h00 à 16h00

Réf : LINUX 16.06

Lieu : CESEP, rue du Géant, 8 à 1400 Nivelles

80 € - demandeurs d'emploi 25 €

(sur base d'une attestation d'inscription comme demandeur d'emploi)

Nouvelles Technologies

Programme	Prix	Prix demandeurs d'emploi	Dates	Heures	Référence
J A N V I E R					
Dreamweaver	255 €	80 €	21, 22, 24, 25, 28 et 29/01	de 13h15 à 16h15	DREAM 21.01
Windows XP	116 €	35 €	du 30/01 au 1/02	de 9h15 à 12h15	WIN 30.01
F E V R I E R					
Word (ini)	171 €	51 €	du 04 au 08/02	de 9h15 à 12h15	WORD 04.02
Word (perfect)	116 €	35 €	du 18 au 20/02	de 9h15 à 12h15	WORD (P) 18.02
Access	171 €	51 €	du 18 au 22/02	de 13h15 à 17h15	ACCESS 18.02
Excel (ini)	171 €	51 €	du 25 au 29/02	de 9h15 à 12h15	EXCEL 25.02
M A R S					
Excel (perfect)	116 €	35 €	du 04 au 06/03	de 9h15 à 12h15	EXCEL (P) 04.03
A V R I L					
Windows XP	116 €	35 €	du 2 au 4 avril	de 9h15 à 12h15	WIN 02.04
Word (ini)	171 €	51 €	du 07 au 11/04	de 9h15 à 12h15	WORD 07.04
Word (perfect)	116 €	35 €	du 14 au 16/04	de 9h15 à 12h15	WORD (P) 14.04
PowerPoint	171 €	51 €	du 07 au 11/04	de 9h15 à 12h15	POWER 07.04
Linux	80 €	25 €	17, 18/04	de 13h00 à 16h00	LINUX 17.04
Excel (ini)	171 €	51 €	du 21 au 25/04	de 9h15 à 12h15	EXCEL 21.04
Access	171 €	51 €	du 21 au 25/04	de 13h15 à 17h15	ACCESS 21.04
M A I					
Excel (perfect)	116 €	35 €	du 06 au 08/05	de 9h15 à 12h15	EXCEL (P) 06.05
Dreamweaver	255 €	80 €	19, 20, 22, 23, 26 et 27 /05	de 13h15 à 16h15	DREAM 19.05
Windows XP	116 €	35 €	du 28 au 30/05	de 9h15 à 12h15	WIN 28.05
J U I N					
Word (ini)	171 €	51 €	du 02 au 06/06	de 9h15 à 12h15	WORD 02.06
Word (perfect)	116 €	35 €	du 09 au 11/06	de 9h15 à 12h15	WORD (P) 09.06
Excel (ini)	171 €	51 €	du 16 au 20/06	de 9h15 à 12h15	EXCEL 16.06
Excel (perfect)	116 €	35 €	du 24 au 26/06	de 9h15 à 12h15	EXCEL (P) 24.06
Linux	80 €	25 €	16, 18/06	de 13h00 à 16h00	LINUX 16.06
PowerPoint	171 €	51 €	du 23 au 27/06	de 9h15 à 12h15	POWER 23.06

16

Si vous vous inscrivez à plusieurs stages pour les dates proposées dans ce périodique, nous vous offrons une réduction (voir tableau ci-dessous).

Choix de logiciels	Prix	Prix demandeurs d'emploi
Word + Excel + Access	460 €	138 €
Word + Excel ou	317 €	91 €
Word + Access ou	317 €	91 €
Excel + Access	317 €	91 €

Le **bulletin d'inscription** (page 47) doit nous parvenir dans les 5 jours qui suivent votre inscription par téléphone ou par E-mail.

Les paiements doivent impérativement nous arriver sur notre compte 3 semaines avant le début du stage.

Les groupes sont de 10 personnes maximum. Un PC par personne.

Les stages se déroulent à : (G)Genappe, Espace 2000 - rue Taburiaux 25. (N)Nivelles, CESEP rue du Géant 8. (L)Liège, Euregio Center - 23 rue de Rotterdam.

Pour toute réservation, téléphonez à Françoise Chaslain au 067/89.08.65 de 9 h à 12 h. Courrier électronique : informatique@cesep.be Notre site : <http://www.cesep.be>



Balises

Explorer, anticiper, comprendre, tels des baliseurs, nous posons des repères sur lesquels les professionnels, peuvent prendre appui pour construire, conduire leurs actions, exercer leurs métiers.

Toutes nos analyses sont disponibles sur le site www.cesep.be

Les " CV animés "

Analyse d'une technique novatrice proposée aux chercheurs d'emploi et aux recruteurs

Le CV vidéo ou CV animé allie le texte, le son, l'image et les gestes.

Définition et objectifs du projet

" CV animés " est un projet novateur réalisé au sein du CESEP dans le cadre du programme européen EQUAL démarré en 2001 qui lutte contre les discriminations professionnelles (travail et recherche d'emploi). (*)

Le CV animé est un nouvel outil déjà utilisé dans d'autres pays tels que la France et le Canada.

En Belgique, il y a peu (voire pas) d'organisations qui offrent cette opportunité aux demandeurs d'emploi. C'est donc une manière originale de se présenter et de rechercher de l'emploi.

Depuis 20 ans, le Ceseep organise différentes formations pour chercheurs d'emploi. Des cours informatiques ainsi que d'autres comme le module recherche emploi sont proposés lors de ces formations. Ce dernier comporte une séance de relooking, un bilan de compétences, la réalisation d'un curriculum vitae et d'une lettre de motivation ainsi que la simulation filmée d'un entretien d'embauche et le débriefing de celui-ci.

Depuis septembre 2006, il a été décidé d'intégrer un module CV animés (environ 40 h) au sein de formations bureautiques gratuites d'une durée de 3 à 4 mois.

Le CV animé est une mini séquence (30 à 90 secondes) filmée et enregistrée durant laquelle chaque candidat à l'emploi se présente professionnellement aux employeurs (sur CD et sur Internet). Le chercheur d'emploi y cerne son objectif professionnel, cible ses points forts (études, expériences, motivation, qualités) et démontre ses éventuels atouts linguistiques.

Le public se compose exclusivement de demandeurs d'emploi (libres ou indemnisés), hommes et femmes, âgés de 18 à 60 ans et majoritairement faiblement qualifiés (80% ont le diplôme CESS au maximum). Un travail est effectué sur le fond et la forme : la

présentation physique (relooking), l'expression orale (le volume et le timbre de la voix ainsi que le débit de parole), la gestuelle (aisance...), l'argumentaire structuré et cohérent... Nous prenons en compte l'aspect émotionnel et aidons le stagiaire à gérer son stress, à vaincre l'anxiété de la caméra par des exercices de relaxation ou par un suivi individuel. Les exercices proposés aux stagiaires sont tous obligatoires mais l'enregistrement final (mise en ligne/CD) est libre.

Au Ceseep, la première version " CV animés " fut lancée de septembre à décembre 2006 et les versions ultérieures se succèdent depuis.

Nos objectifs étaient que ce projet permette à nos stagiaires/demandeurs d'emploi d'être mieux préparés à l'entretien d'embauche, de valoriser leurs CV et lettre de motivation par l'ajout d'une vidéo, de s'initier aux nouvelles technologies vidéo. Et aussi que cela permette d'intriguer l'employeur, de lui donner l'envie de découvrir ce candidat " spécial " et de faire une présélection rapide et efficace.

La première mise en ligne des CV animés date de janvier 2007. Entre début janvier 2007 et fin juin 2007, il y a eu une soixantaine de stagiaires qui en ont bénéficié.

Évaluation du projet après 9 mois

En 9 mois, 78 stagiaires ont participé au module CV animés et 66 (soit 85 % des participants) ont finalisé l'exercice (mise en ligne sur Internet et réalisation d'un CD).

Nous avons pris la décision d'évaluer cet outil afin de réfléchir sur ses apports et ses limites. Nous désirions analyser l'utilisation et le ressenti de ces 66 stagiaires par rapport au CV animé : l'impact

personnel et professionnel de celui-ci, découvrir les aspects positifs et négatifs de cet outil.

En termes de méthode : un court questionnaire sur le CV animé a été mis sur le Web et un mail a été envoyé en septembre aux 66 participants les invitant à répondre au questionnaire.

Il s'agissait de 8 questions à choix multiples (pour certaines questions, il était possible de choisir simultanément plusieurs réponses) avec la possibilité d'expliquer les réponses.

1. Quelles étaient tes attentes par rapport à ce CV animé une fois qu'il a été réalisé ? (M'exercer, Mieux me présenter, Me préparer aux interviews, Mieux me faire connaître, Trouver un emploi, Autre)
2. As-tu été contacté (e) grâce au CV animé ? (Oui, Non, Je ne sais pas si c'est grâce au CV animé).
3. As-tu utilisé tes CD-Rom ? (Si oui, de quelle manière ?)
4. As-tu utilisé ta page personnelle (Internet) ? (Si oui, de quelle manière ? As-tu eu des difficultés dans l'utilisation ? Lesquelles ?)
5. As-tu des suggestions pour améliorer le site ?
6. Quelles ont été les réactions des employeurs auxquels tu as proposé ton CV animé ? (Très positives, Positives, Moyennes, Négatives, Très négatives, Pas eu de réactions. Explique.)
7. Avec le recul, quels ont été pour toi les apports du CV animé ? (Au niveau personnel, M'a préparé aux interviews, A augmenté ma visibilité, M'a permis de trouver un emploi, Aucun : cela ne m'a servi à rien, Autre).
8. Avec le recul, le CV animé te paraît : Utile, Pas indispensable, Inutile.

18

Après avoir téléphoné à ceux n'ayant pas répondu au questionnaire, nous avons réussi à recueillir les réponses de 59 participants sur 66 (88 % de réponses).

Résultats

Les répondants se répartissent comme suit : 80 % de femmes et 20 % d'hommes, la moyenne d'âge est de 37 ans et le niveau d'études maximum est majoritairement le Certificat d'Études Secondaires Supérieures (pour 76 % d'entre eux). 51 % ont le CESS, 15 % ont le CESI (Certificat d'Études Secondaires Inférieures), 10 % ont le diplôme primaire et seulement 24 % sont gradués ou universitaires.

Pour assurer la diffusion de leur CV animé, 47 % des participants ont utilisé les CD-Rom et 34 % ont utilisé Internet.

Les attentes exprimées par les répondants par rapport au CV animé étaient les suivantes :

73 % espéraient trouver un emploi via celui-ci ;
58 % espéraient obtenir grâce à lui une meilleure présentation d'eux-mêmes ;

51 % espéraient mieux se préparer aux interviews ;

36 % désiraient s'exercer ;

27 % désiraient mieux se faire connaître.

Parmi les autres attentes, on peut à titre d'exemples citer : passer le cap de l'inconnu, mieux me connaître, avoir plus de confiance en soi, être plus détendu, faire le point par rapport à mon projet professionnel...

A posteriori quand ils s'expriment sur ce que leur ont apporté le CV animé,

73 % des répondants estiment que le CV vidéo fut une expérience enrichissante au plan personnel ;

54 % que ce fut une bonne préparation aux interviews ;

27 % que cela a augmenté leur visibilité (autre canal de diffusion) ;

5 % que cela leur a permis de trouver un emploi ;

5% que cela ne leur a servi à rien.

D'autres apports ont également été mentionnés : gestion du stress, meilleure connaissance de soi, capacité à parler de soi, confiance en soi, amélioration de l'image de soi, diminution des peurs...

Concernant la réaction des employeurs face aux CV animés

(Dans la mesure où les stagiaires ont contacté divers employeurs, les réactions reçues par un même stagiaire peuvent être multiples).

Selon les stagiaires, dans 55 % des cas, ils n'ont reçu aucune réaction d'employeurs à ce sujet,

47 % ont reçu au moins une réaction positive à très positive d'employeurs,

8% ont reçu une réaction moyenne,

8 % une réaction négative,

et 0 % une réaction très négative.

25 % des stagiaires disent avoir été contactés grâce au CV animé.

Avec le recul, 76 % des stagiaires estiment que le CV vidéo leur paraît utile, 19 % estiment qu'il n'est pas indispensable et 5% qu'il est inutile.

Conclusion et pistes de réflexion

D'une part, cette enquête montre que les participants/chercheurs d'emploi manifestent un réel intérêt envers le CV animé (76 % des stagiaires l'estiment utile).

Néanmoins à première vue il semble y avoir une différence importante entre la principale attente des stagiaires envers le CV animé (73 % des participants espéraient trouver un emploi via celui-ci) et ce qu'il leur a apporté (5 % estiment que cela leur a permis de trouver un emploi et 73 % estiment que le CV vidéo fut une expérience enrichissante sur le plan personnel).

Si nous analysons cela de façon plus pointue, nous pouvons noter que l'amélioration espérée quant à la présentation aux entretiens d'embauche fut obtenue (51 % espéraient mieux se préparer aux interviews et 54 % estiment que ce fut une bonne préparation aux interviews). L'attente à ce niveau est donc réaliste. Pour plus de la moitié de nos stagiaires, cet outil leur a permis selon eux d'être plus performants dans les entretiens d'embauche. L'interview étant une étape décisive dans la sélection, il semble donc qu'il y ait bel et bien un gain appréciable au plan professionnel. Par ailleurs pour plus d'un quart des stagiaires interrogés, le CV animé a permis de mieux se faire connaître (27 % désiraient mieux se faire connaître grâce à lui et 27 % estiment que cela a augmenté leur visibilité).

D'autre part, l'analyse de la rubrique " autre " tant pour les attentes (passer le cap de l'inconnu, mieux me connaître, avoir plus de confiance en soi, être plus détendu, faire le point par rapport à mon projet professionnel...) que pour les apports (gestion du stress, meilleure connaissance de soi, capacité à parler de soi, confiance en soi, amélioration de l'image de soi, diminution des peurs...) renvoie essentiellement à des aspects émotionnels. Ceci corrobore d'autres éléments recueillis avant de commencer le module CV animés. En effet, au départ du module, nous interrogeons les stagiaires, au moyen d'un questionnaire écrit, sur les difficultés qu'ils pourraient éprouver pour faire cela et sur l'aide que nous pourrions leur apporter. Les difficultés mises en avant concernent souvent l'émotionnel (stress, émotivité, timidité, hésitation, manque d'assurance, peur...) et l'image de soi (crainte de ma propre image, peur des moqueries des gens...). Et l'aide qu'ils nous demandent fréquemment est avant tout un soutien affectif, psychologique (me mettre en confiance, me sécuriser, me mettre à l'aise, me donner du courage, m'apprendre à gérer mon stress, m'apprendre à avoir plus confiance en moi...).

Enfin, nous n'avons actuellement pas encore énormément de retours (directs et/ou indirects) des employeurs (55 % des stagiaires n'ont reçu aucune réaction d'employeurs à ce sujet). Les avis reçus sont partagés, avec une tendance positive à très positive (seulement 8% de réactions mitigées et 8 % de réactions négatives). Mais certains employeurs n'ont pas le matériel technique nécessaire pour lire le fichier et d'autres, comme les sociétés d'Intérim, disent ne pas avoir le temps de regarder la séquence filmée. Il est à noter pourtant que le visionnage de ces vidéos de présentation ne prend en général qu'une minute.

En conclusion, au regard de ces premiers résultats, le CV animé semble être un outil pertinent pour les chercheurs d'emploi. Sans être un passeport pour l'emploi (25% des personnes ont été contactées par ce biais et 5 % ont décroché un emploi grâce au CV animé) il leur permet de progresser dans le processus de recherche d'emploi en augmentant leur confiance en eux et en les préparant aux entretiens d'embauche (73 % estiment que le CV vidéo fut une expérience enrichissante au plan personnel et 54 % estiment que ce fut une bonne préparation aux interviews). Le processus de recherche d'emploi interpelle les compétences professionnelles et personnelles. Ainsi un candidat plus confiant

en lui, plus conscient de ses compétences et de ses atouts, et ayant appris à en parler, pourra mieux convaincre l'employeur.. Il est enfin à noter que le peu d'échos des employeurs peut peut-être s'expliquer par le fait que d'une part, tous les employeurs ne répondent pas aux sollicitations des candidats non retenus et que d'autre part, le CV vidéo est actuellement peu connu et peu médiatisé en Belgique. Il est donc nécessaire de faire connaître cette démarche novatrice. Pour cela, diverses actions ont été / vont être entreprises. (**)

Invitation à un visionnage des CV animés

La page d'accueil du site www.cvanimes.be donne quelques explications concernant le projet et un accès direct aux CV Vidéos.

Pour chaque secteur, une série de mini CV (CV en format carte de visite) sont accessibles sur lesquels apparaît le logo " CV animés " si une vidéo est disponible.

Un simple clic sur un Mini CV permet d'accéder directement à la page personnelle.

Finalement, la page personnelle de chaque stagiaire a l'adresse typique : www.cvanimes.be/perso/prenom_nom.html
Cette adresse est utilisable à partir d'un E-portfolio, dans un message ou dans un CV.

Il y a un accès direct au CV ainsi qu'à l'adresse de messagerie.

Les vidéos en ligne utilisent le système "Adobe Flash player". Un lien direct vers la page de téléchargement du lecteur Adobe est disponible pour les personnes dont le lecteur n'est pas installé sur leur ordinateur.

Analyse réalisée le 5 novembre 2007 par les formateurs :
Nicolas CARREIN, Philippe DELNEUF COURT,
Marie-Ange GOUGE, Thierry PASCHAEL et
Bénédicte VANDENHAUTE.

Avec l'aimable participation d'Alex BURLET,
de Chantal DRICOT et de Cécile PAUL.

(*) " CV animés " s'inscrit dans le cadre du projet national CLEOTIC comptant 9 partenaires belges (les CPAS de La Louvière et de Soignies, Droit et Devoir asbl, le Gsara, J'arrive asbl, la Ligue des familles, le Village n°1, Vis-à-vis, le Cesepe) et du projet transnational " Click and Job " (Belgique, France, Pays-Bas). Celui-ci compte divers groupes de travail dont " e-Portfolio " (divers documents électroniques : CV, références d'employeurs, diplômes, description de compétences...). Le CV animé est joint à l'e-Portfolio.

(**)- Un CD présentant les divers produits proposés par le projet transnational Click & Job a été créé.

- Un reportage a été réalisé par l'asbl " J'arrive " de Charleroi et proposé à la journée promotionnelle du 29 novembre au Village n°1.

- Deux matinées ont été organisées pour présenter aux employeurs les nouvelles techniques de recherche d'emploi : le 13 novembre au Village n°1 à Ophain et le 19 novembre à la Faculté Polytechnique de Mons. L'objectif sera de recueillir les avis des responsables du recrutement.

PARCOURS DU FORMATEUR

Comment devient-on formateur ? Pourquoi s'engager sur ce chemin ? Quels sont les enjeux personnels et collectifs qui les animent ? Chaque trimestre, nous vous livrons l'interview, brut de décoffrage, des formatrices et de formateurs qui bâtissent aujourd'hui l'action socioculturelle de demain.

Pour ce numéro, nous avons rencontré **Marie-Claude LACROIX**, licenciée en philosophie, superviseuse et responsable pédagogique de Synergie.

Marie-Claude LACROIX

par Florence DARVILLE

C'est passionnant de voir les participants à une formation se réappropriier un savoir.

20

FD : Quel est ton parcours professionnel ?

M-CL : Quand je me retourne sur mon parcours, je me rends compte que je donne rétrospectivement un sens aux choses que j'ai découvertes petit à petit. Mon parcours est une grande interrogation que je commence seulement à comprendre maintenant, s'articulant autour de la notion du " savoir ".

J'ai été très studieuse durant ma scolarité, j'ai eu mon bac à 17 ans. Mon père étant médecin voulait que je " rentre " en médecine, ce que j'ai fait. Après trois ans, à la moitié du parcours, j'ai réalisé que cela ne me convenait pas et j'ai abandonné la médecine pour la philosophie. Cela a été un choix de rupture. A un tel point que j'ai quitté la France pour étudier en Belgique. Sans le verbaliser à l'époque, je ne voulais pas d'un savoir qui prescrivait les choses. Les médecins qui m'entouraient pensaient avoir un savoir de vie et de mort sur les gens. Et ce type de savoir je n'en voulais pas. En philosophie, j'étudie les langues arabe et grec et leur philosophie. Dans ce contexte, je m'intéresse particulièrement à l'éducation des femmes et des enfants. Où je découvre que le savoir est souvent un exercice du pouvoir. Je me demande alors comment faire pour que tout le monde ait accès au pouvoir du savoir. Ce qui m'amène vers l'éducation permanente. J'avais cette conviction que l'accès au savoir était la clef pour tous et je me battais contre ceux qui voulaient se le réserver.

En 1988, je fonde avec des amis, l'association IFTAHI que l'on traduisait par " informations et formations aux techniques d'harmonisation interculturelles " mais qui veut aussi dire " ouvrez " en arabe. Le premier groupe avec lequel j'ai travaillé était composé de femmes médecins réfléchissant sur ce qu'étaient " les femmes de l'immigration ".

Là, j'ai compris que la formation ce n'était pas une question de savoir mais une question de position. Je ne leur ai jamais apporté de savoir, je les faisais travailler sur des articles avec tous les biais que cela comporte par rapport à l'expérience quotidienne. Au bout d'un an, elles se sont rendu compte que " plus elles en savaient, moins elles en savaient " mais plus elles étaient disposées à écouter les gens qu'elles avaient en face d'elles. Je réalise à ce moment là qu'il y a des positions éthiques par rapport au savoir. Et je décide d'œuvrer pour que le savoir ne devienne pas un lieu de pouvoir. Pour résumer, l'articulation de mon parcours se fait autour du chemin suivant : Le savoir c'est un lieu de pouvoir, rendons le accessible à tous et ensuite je réalise que je ne veux pas que l'on fasse du savoir un lieu de pouvoir. Tout ce cheminement a été nourri par un parcours en philosophie, en psychanalyse et beaucoup d'expériences.

Après IFTAHI, je deviens directrice de Synergie, Service Intervention Recherche Jeunes asbl. A la suite d'émeutes à Forest, le commissariat royal à la politique des immigrés décide de travailler avec les policiers sur la compréhension de l'immigration; pour ce faire, il fait appel à Synergie. Avec ce groupe, j'ai réalisé combien il était important que le formateur ne se laisse pas instaurer comme expert. Ces policiers auraient voulu avoir quelqu'un qui ait des réponses toutes faites face à la difficulté de leur réalité. Par la suite, Synergie a été en partie agréé comme service de formation de l'aide à la jeunesse. Se développe alors une pratique de formation continuée avec les intervenants du social en général : Aide à la jeunesse, CPAS, PMS, ONE, SOS enfants, ... Cette pratique nous amènera à penser que, formation ou supervision, il s'agit dans les deux cas, de réfléchir à sa pratique, cette réflexivité pouvant être doublée de contenus dans les modules de formation. Mais ce qui est primordial dans le travail de formation

PARCOURS DU FORMATEUR

continué c'est ce que le participant va en faire pour lui et jamais le formateur ne dira ce qu'il faut faire. Mon travail de formatrice ou de superviseuse c'est de faire en sorte que personne ne soit écrasé par ce savoir et que l'on ait tous la possibilité de dire comment nous allons en faire usage. Il y a quelque temps, j'ai demandé à devenir responsable pédagogique au sein de Synergie et c'est Sophie Detournay qui en assure la direction.

FD : Pouvez-vous nous parler de la supervision collective ? De quoi s'agit-il et quels bénéfices en retire le travailleur ?

M-CL : Premièrement pour Synergie, la supervision collective est un lieu, un espace et un temps dans lequel des travailleurs vont pouvoir avoir une réflexion sur leur pratique. Le travail social n'est pas que du " faire " c'est aussi à réfléchir sur le " faire ". En restant uniquement dans le " faire ", on acquiert de l'expérience mais on n'a pas la conscience de l'expérience acquise. Par la réflexivité sur ce que le travailleur a fait, la supervision lui permet d'en tirer des enseignements qu'il pourra transmettre. C'est pour cela que l'on parle : " Du savoir faire au faire savoir ". Lors de la supervision collective, nous sommes parfois confrontés aux soucis de l'équipe. Seulement, notre objectif premier n'est pas de résoudre ces problèmes mais de réfléchir sur le travail quotidien ; et souvent au travers de cette réflexion, les équipes arrivent à surmonter les difficultés.

Deuxièmement, du fait que l'agrément de l'aide à la jeunesse prévoyait la supervision collective mais ne nous donnait pas un personnel suffisant pour en faire d'une façon assez diversifiée en raison de ce que nous pensions du travail social, on a mis en place un dispositif de " supervision avec un opérateur de formation continuée ". Synergie est un opérateur de formation continuée. Il est partie prenante dans le processus qui va se mettre en place en travaillant à la fois sur la demande d'équipe et en proposant le superviseur. Ensuite, tandis qu'équipe et superviseur se mettent à travailler l'ensemble, Synergie continue à rester un partenaire interpellable à n'importe quel moment de la supervision. Donc nous ne sommes pas que des entremetteurs, on forme réellement un trio. Le contrat passé entre ces trois acteurs : l'équipe, le superviseur et Synergie c'est de toujours pouvoir parler équitablement de ce qui se passe. En faisant cela, on fait aussi de la supervision une pratique sur laquelle on réfléchit. Ce processus de réflexion ne se fait pas qu'à l'intérieur de notre pratique (dans la séance de supervision) mais il a aussi lieu à l'extérieur (hors séance de supervision) par des journées de rencontre de superviseurs.

FD : Pouvez-vous nous parler du public à qui s'adressent ces supervisions ?

M-CL : La procédure diverge d'un secteur à l'autre. A ce niveau là, l'aide à la jeunesse est en pointe par rapport à ce qu'est la formation continuée car dans leur décret ils ont l'obligation de dire comment ils se forment de façon continuée. C'est généralement, un directeur ou un responsable d'équipe qui nous demande une supervision. On le rencontre avec son équipe pour entendre les questions qu'ils se posent. Si ces questions ont une portée institutionnelle, on demande à rencontrer le conseil d'administration afin de savoir comment celui-ci va être partenaire de cette interrogation. Dans le cas de demandes de supervision individuelle, après l'analyse de la demande, nous proposons de rencontrer le travailleur avec son directeur. Car il nous paraît important que l'effort que va fournir ce travailleur soit pris en compte par son institution. Ce qui est intéressant dans cette rencontre c'est que le travailleur se rende compte de la manière dont le directeur prend soin de lui mais c'est aussi une garantie pour le directeur que le travailleur ne se mette pas à évoluer en électron libre. Ils vont en quelque sorte conclure un pacte dans lequel chacun va travailler sans se séparer.

Dans les autres secteurs, c'est moins systématique. La formation continuée commence à se développer grâce aux mouvements qui ont été mis en place avec l'usage des fonds financiers de l'APEF. Elle n'y est pas encore aussi présente. Dans le secteur de l'aide à la jeunesse, les équipes ont été amenées à nous prendre pour des partenaires de leur politique de formation continuée de leur personnel.

FD : Quelle serait pour vous la définition d'une bonne formation ?

M-CL : Une bonne formation est une formation dans laquelle le formateur tient la place très difficile de savoir des choses, mais de ne pas imposer son savoir aux participants. Il doit également faire en sorte que les participants puissent se saisir de ce savoir afin qu'il y ait un échange. La difficulté repose d'une part sur le fait qu'on a parfois envie de montrer, de se mettre en avant, de briller et d'autre part sur le fait que les participants aimeraient bien avoir quelqu'un qui sache des choses pour eux. Car ils ont des problèmes à travailler dans le social, cela ne marche jamais comme ils le voudraient. Ils ont envie qu'on leur apporte la bonne solution. En travaillant avec eux, le formateur va les décevoir tout en faisant en sorte que cette déception leur permette de reprendre la main. On dit souvent qu'une bonne formation est celle qui fait que si vous vous sentiez impuissant à l'entrée, à la sortie vous savez qu'il y a une part d'impossible dans le travail. Cela vous permet de trouver comment faire avec cette part d'impossibilité. Rentrer en formation épuisé, dépassé et en ressortir plein de courage et de volonté pour faire un travail qui lui s'avère toujours difficile.

En formation, j'apprécie particulièrement la dimension séminaire, un invité qui parle d'un sujet spécifique et ensuite les participants réfléchissent à comment ils pourront utiliser cet apport dans leur pratique et ça c'est passionnant.

parcours du formateur

22

FD : De votre point de vue quelle serait la définition de la bonne formation en Éducation Permanente ?

M-CL : Synergie n'est pas un service d'éducation permanente. Les réponses que je donne sont plus pédagogiques qu'institutionnelles car j'occupe aujourd'hui une place de pédagogue. La bonne formation (vu par la lunette du formateur) en éducation permanente serait une formation qui veillerait à travailler le positionnement des formateurs. Là on aborde l'éthique de la formation. Pour moi la bonne formation c'est de ne pas être dans une position d'expert mais de partenaire. Pour soutenir le formateur à rester dans cette position, il est important qu'il y ait, pour le formateur aussi, une formation continuée où on lui permet de travailler la question de sa position. Si cette condition est remplie, nous garantissons aux participants qu'ils auront à faire à quelqu'un qui est attentif au savoir qu'il utilise, qui sait montrer les limites de son savoir et qui est capable d'entendre le savoir des autres. Le bon positionnement permet de rendre la formation accessible, c'est-à-dire que le participant ne se sente pas écrasé, qu'il puisse modifier son rapport au savoir, en faire quelque chose. En éducation permanente, il y a un grand mythe qui est que par le savoir vous pourrez changer de place pour avoir une autre façon de vivre le monde. J'ai partagé cette idée mais actuellement je suis convaincue qu'il faut être attentif autant - voire même plus - au positionnement que le formateur aura par rapport au savoir qu'au contenu du savoir.

FD : Existe-t-il un code de déontologie propre à la formation? En faut-il un? Serait-ce pertinent, utile, nécessaire d'en avoir un ?

M-CL : Le problème d'un code c'est qu'il vient baliser par rapport à un néant. La garantie de qualité se situe du côté de l'éthique et du positionnement pas du côté d'un code de déontologie. Le code dit ce qui est ou n'est pas possible. Il permet de ne pas se mettre en porte à faux avec les participants et le commanditaire, mais il ne dit rien de la façon dont on va être dans la formation. Je ne sais pas si on peut codifier le positionnement éthique, je pense qu'on peut seulement permettre à des gens de réfléchir à leur positionnement. J'ai travaillé le code de déontologie avec des groupes d'éducateurs. Ces éducateurs réfléchissaient à leurs pratiques, donc d'un point de vue éducation permanente, c'était le meilleur modèle. Ce groupe s'était fédéré tout seul il se dénommait CRE (Collectif réflexion extra-muros). Pour maintenir leur mobilisation, les éducateurs avaient besoin d'un support, ils ont fait appel à Synergie. Ils ont beaucoup travaillé sur le code de déontologie de l'aide à la jeunesse, mais ils se sont aussi rendus compte que ce code balisait mais ne disait pas ce que chacun d'entre eux allait faire avec tout ça. Le code dit ce qu'on ne peut pas faire et ce que l'on doit faire mais il ne nous dit pas comment on va le faire. Après avoir réalisé cela, ils se sont mis au travail sur leur propre pratique. Ce n'est pas le code mais l'usage que l'on va en faire qui est intéressant.



A Synergie, l'analyse de la demande permet de baliser, de mettre chacun à sa place et de dire les limites de la supervision. Ce n'est pas un code, mais cette analyse joue un rôle de clarification par rapport à un commanditaire de ce qu'il peut attendre d'une telle pratique.

J'ai du mal à me dire qu'il ne peut pas y avoir un monde sans formation continuée, car j'ai pensé le monde (sûrement l'influence de la philo) comme étant dans une découverte permanente. Donc pour moi le code de déontologie ne doit pas être l'arbre qui cache la forêt de la nécessité de l'interrogation permanente sur son positionnement. Je vis en favorisant cette découverte permanente des choses et donc je ne vois pas un monde où l'on pourrait choisir de faire de la formation continuée des formateurs ou de ne pas en faire. Ce n'est pas un code qu'il nous faut, ou ce n'est pas suffisant, mais donner à chacun les moyens de réfléchir à ce qu'il est en train de faire.

FD : Le mot de la fin ?

M-CL : La philosophie, c'est s'étonner sur le monde. Garder cette capacité à toujours être en découverte...

Propos recueillis par Florence Darville
Bruxelles, le 15 octobre 2007

Banderilles

Banderilles est un point de vue. Un regard de biais posé sur l'éducation permanente, l'aide à la jeunesse, la culture.

Banderilles, c'est planter des questions dans notre quotidien simplement pour rester vigilants.

L'éthique du formateur, la déontologie de la formation

par Claire FREDERIC

Tout au long de mon trajet professionnel, j'ai été particulièrement vigilante, exaspérée, révoltée face aux malveillances, aux abus, aux dérapages, touchant à l'intimité des personnes. Ainsi dans les années nonante, en prémisses au code de déontologie de l'aide à la jeunesse, je me suis attelée avec d'autres à des questions d'éthique et de déontologie propres à ce secteur.

Récemment arrivée dans le champ socioculturel, j'ai été surprise, déconcertée de découvrir des professionnels, qui au quotidien, placent l'homme, l'humain au cœur de leur métier sans cadre, ni balises.

Les enjeux actuels relatifs à la formation pour adultes pourraient engendrer des prises de position fortes et des résistances à la confrontation, au débat. Or œuvrer dans un métier de service nécessite qu'un débat ait lieu, celui des fondements éthiques, des règles déontologiques de ce métier.

Nous avons tous à un moment donné dû nous débrouiller avec des questions aussi complexes que " Que faire avec la confiance de ce professionnel dans une situation de maltraitance ", " Que faire avec ce formateur qui cumule des casquettes de formateur, d'administrateur, de membre de jury,... ", " Comment je me débrouille avec mon rapport au pouvoir, au savoir ? " " Comment garantir un climat de confiance et éviter " les fuites " d'info ?,... "

Au pire on se débrouille en colloque singulier, au mieux on fait appel à l'équipe. Mais au-delà de ces stratégies de débrouille, chacun reconnaît assez facilement la nécessité d'avoir quelques repères.

La fin d'une mystification ?

La formation est un (méta-) métier émergeant avec une reconnaissance récente dans certains secteurs, l'aide à la jeunesse, l'éducation permanente, l'insertion socioprofessionnelle...

L'exercice du métier de formateur y est en outre balisé par des conventions collectives de travail avec des définitions de fonctions, de barèmes,....

Toutefois, l'absence d'un champ professionnel précis, organisé en ordre de formateurs susceptible d'opposer une force suffisante à décourager toute velléité d'abus ou de dérapage nécessite qu'on définisse un cadre de travail.

Ce cadre de travail est balisé entre autre par des fondements éthiques, des règles déontologiques voire même par une esthétique de la formation reconnaissant là l'existence d'un corps professionnel.

Un code de bonne conduite voire un code de déontologie ne nous démarquerait pas fondamentalement d'un code de déontologie des formateurs issus du " marchand ". Par contre, parler d'une éthique spécifique serait là une des sources de légitimité de notre action et une ligne de démarcation.

Nous devons faire avec la fin d'une mystification, celle qui consiste à croire et à laisser penser que la profession toute entière partage les mêmes valeurs.

Un postulat = Un nœud

Se retrouvent donc autour de la table des professionnels susceptibles d'œuvrer tant dans le social que dans le socioculturel, le médical, ... les secteurs du " non-marchand " voire pour certains d'exercer ce métier dans le " marchand ".

Nous devons nous mettre d'accord sur les distinctions que nous opérons, les spécificités auxquelles nous tenons ou partir d'un postulat, la formation transcende les logiques fondatrices, les enjeux, les pratiques de ces différents secteurs. Elle est le signe de l'émergence d'un champ nouveau.

Il s'agit en tous cas de s'attaquer à des logiques parfois antagonistes, contradictoires, de métiers voire de professions.

Quoi qu'il en soit, à ce stade-ci, nous pourrions nous tirer d'affaire avec " le cumul des textes ". En effet, bon nombre de formateurs sont par ailleurs assistants sociaux ou psychologues de profession initiale. Ils ont donc une déontologie propre. D'autres interviennent dans le secteur de l'aide à la jeunesse et composent avec le code de déontologie de ce secteur. Quel sera le texte qui fera loi ? Une existence à titre subsidiaire ? A terme, il s'agira donc d'opérer un choix, de préciser le champ et les modalités d'application.

Enfin, rappelons qu'un code de déontologie doit, pour avoir une valeur, être assorti de sanctions administratives, disciplinaires ou pénales et de garanties données aux professionnels; ces garanties faisant l'objet habituellement du dialogue social : employeurs, syndicats et associations professionnelles ...associations professionnelles ?

Premiers constats¹

L'absence d'un champ professionnel nécessite qu'on précise, qu'on définisse ce qu'est un formateur, un " bon " formateur, une " bonne " formation. Il n'existe pas aujourd'hui de code de déontologie spécifique au métier de formateur en Communauté française si ce n'est un code de déontologie régissant les relations professionnelles au sein d'une association des métiers de la formation constituée en asbl depuis le 19 juin 1997, Epsilon. Le champ de la formation, si champ il y a, est " occupé " par au moins deux corps professionnels détenteurs d'un code de déontologie, les assistants sociaux, les psychologues. Ces codes peuvent constituer une référence par défaut. L'absence d'un ordre ou d'une commission de déontologie ne permet pas d'avoir de recours en cas d'abus ou de dérapage. Seule la loi sur les contrats de travail et la jurisprudence peuvent sembler-t-il faire référence. Rappelons que le formateur a donc une responsabilité professionnelle.

Des règles juridiques, déontologiques ne se suffisent pas à elles-mêmes si elles ne sont pas assorties d'un questionnement éthique.

Christian VIGOUROUX² suggère dès lors d'ouvrir régulièrement le débat. Les formateurs y puiseront des éléments si pas de réponse au moins de questionnement. Nous devons donc nous attaquer aux valeurs qui fondent notre intervention, aux représentations que nous avons du formé, à notre posture professionnelle, à nos secrets de fabrication. Ce détour à la fois par le pourquoi, le pour quoi et pas seulement par le comment permet de clarifier davantage la nature, les limites, les finalités d'une intervention et de s'entendre ou non sur ce qu'est/sont ce(s) métier(s) de formateur.

Aux côtés de la nécessité de cet espace de débat, il existe aussi, pour les professionnels, cet espace de construction de textes pouvant faire référence, en témoigne l'expérience des assistants sociaux et plus récemment des travailleurs du secteur de l'aide à la jeunesse.

Il est vrai que ces balises naissent bien souvent de situations d'urgence professionnelle. Pour rappel, les travaux des professionnels de l'aide à la jeunesse ont débuté sur l'indignation de certains quant à des perquisitions musclées et la saisie abusive de dossiers de suivis de jeunes par des policiers bruxellois, début des années 90, violant l'intimité des jeunes au risque de mettre à mal la relation de confiance établie avec les travailleurs sociaux. Ces travaux ont été les prémisses du code de déontologie adopté quelques années plus tard par le gouvernement de la Communauté française.

Le chantier est vaste. J'en conviens. Je reviendrai ici à une démarche raisonnable, donner quelques repères utiles.

Différence entre éthique et déontologie ?

Christian VIGOUROUX³ insiste sur la nécessité pour le formateur d'être au clair sur son positionnement professionnel. " L'éthique correspond à la recherche d'une juste manière d'être, à la sagesse dans l'action. L'éthique relève du facultatif alors que la déontologie est, sinon toujours obligatoire, du moins sanctionnable. L'éthique mène à l'interrogation identitaire d'une personne et aussi d'un métier. La déontologie est sociale, pratique et appuyée par le disciplinaire collectif ".

Si cette définition a le mérite de baliser la réflexion, elle ne peut nous satisfaire. En effet, l'éthique du formateur n'est pas " facultative " dans les métiers qui ont à voir avec l'humain. Le formateur a à s'interroger notamment sur les rapports de pouvoir qui existent en situation de transmission d'un savoir, sur sa responsabilité dans l'accompagnement d'une équipe de professionnels de l'action sociale, ...

Par ailleurs, la déontologie suppose un corps social organisé susceptible d'avoir les moyens de donner un caractère obligatoire. Retenons cependant que " la déontologie décrit les bonnes pratiques définissant même corrélativement la (supervision) formation. L'éthique renvoie à la qualité du questionnement qui est le fait de chaque (superviseur) formateur... Un code de déontologie définit l'ensemble des pratiques recommandées et acceptables. On détermine ainsi les contours de ce qu'est (la supervision collective) la formation et ce qui ne l'est pas. Cela détermine aussi les engagements respectifs qu'ont à prendre les acteurs impliqués dans (la supervision) la formation. En ce sens, il s'agit d'un code de déontologie de (la supervision) la formation auquel les opérateurs de formation ou les formateurs auraient à adhérer. Autre chose est l'éthique du (superviseur) formateur. Celle-ci renvoie à une exigence dans l'exercice de la fonction de (superviseur) formateur. En ce sens, il s'agit davantage de l'identification de bonnes questions⁴ en regard de l'exercice de la fonction " .⁵

La complexité de la tâche

" La complexité de la tâche tient aussi aux multiples niveaux qu'il s'agit de prendre en compte. Prenons pour exemple la pratique observée dans le chef des (superviseurs) formateurs de contractualiser les engagements respectifs des acteurs concernés par la (supervision) formation.

Au plan normatif, presque méthodologique, un guide des bonnes pratiques peut affirmer l'obligation de contractualiser les engagements et obligations. On peut aller jusqu'à identifier les chapitres que devrait comporter un tel (voire de tels) contrat(s). Au plan déontologique ou éthique, il s'agirait de questionner cette pratique de contractualisation, afin de mettre au jour les fondements

mêmes au nom desquels on tient cette forme pour une nécessité. Au titre des distinctions, on soulignera aussi les obligations qui relèvent de la déontologie de tout travailleur social, des services où il est susceptible de travailler et des obligations qui sont les siennes dès lors qu'il est formateur (superviseur) et dans l'exercice de cette fonction. On aura aussi à distinguer, au moins, les aspects déontologiques, éthiques et juridiques ".⁶

Si nous devons conclure

L'absence d'un champ professionnel précis, organisé en ordre de formateurs nécessite qu'on définisse un cadre de travail balisé entre autre par des fondements éthiques, des règles déontologiques assorties de références juridiques voire par une esthétique de la formation.

Un code de bonne conduite voire un code de déontologie ne nous démarquerait pas fondamentalement d'un code de déontologie des formateurs issus du monde marchand. Par contre, parler d'une éthique spécifique serait là une des sources de notre légitimité et une ligne de démarcation.

Si un secteur tel que celui de l'éducation permanente était amené à définir des règles déontologiques, il y aura au moins un premier choix à faire soit les lier à une profession, elles sont dès lors applicables aux personnes, soit à un secteur et dès lors, elles sont applicables à des services.

Un code de déontologie doit, pour avoir une valeur, être assorti de sanctions administratives, disciplinaires ou pénales et de garanties données aux professionnels d'exercer leur métier, ces garanties devant faire l'objet du dialogue social.

Quoi qu'il en soit, à ce stade-ci, nous pouvons nous référer aux textes pour ceux qui peuvent faire référence à une déontologie propre.

Enfin, retenons que si la déontologie décrit les bonnes pratiques, l'éthique renvoie à la qualité du questionnement qui est le fait de chaque formateur.

Dès lors, nous pourrions tout au plus donner quelques repères utiles dans les prochains numéros sur le respect de l'intimité, l'œuvre de formation dans un processus de formation réciproque et de création collective et enfin sur le paradoxe de l'écrit rendant lisibles les pratiques et mettant en péril le secret.

Claire Frédéric, artisane du social, militante à la plume

Références utiles

Epsilon : www.epsilon.be

Confédération compagnonnique des métiers de services : www.compagnonnage.org

Superviseur collectif - Définitions - Missions - Compétences - Repères déontologiques - Formation 30 pages disponibles sur le site www.apefasbl.org ou sur demande info@apefasbl.org

1. Récolte de données auprès de formateurs issus de secteurs et ayant eu des parcours professionnels différents, le centre de formation des cadres culturels du CESEP, la confédération compagnonnique des métiers de services

2. Ethique et formation in Actualité de la formation permanente N°sept-oct. 1997

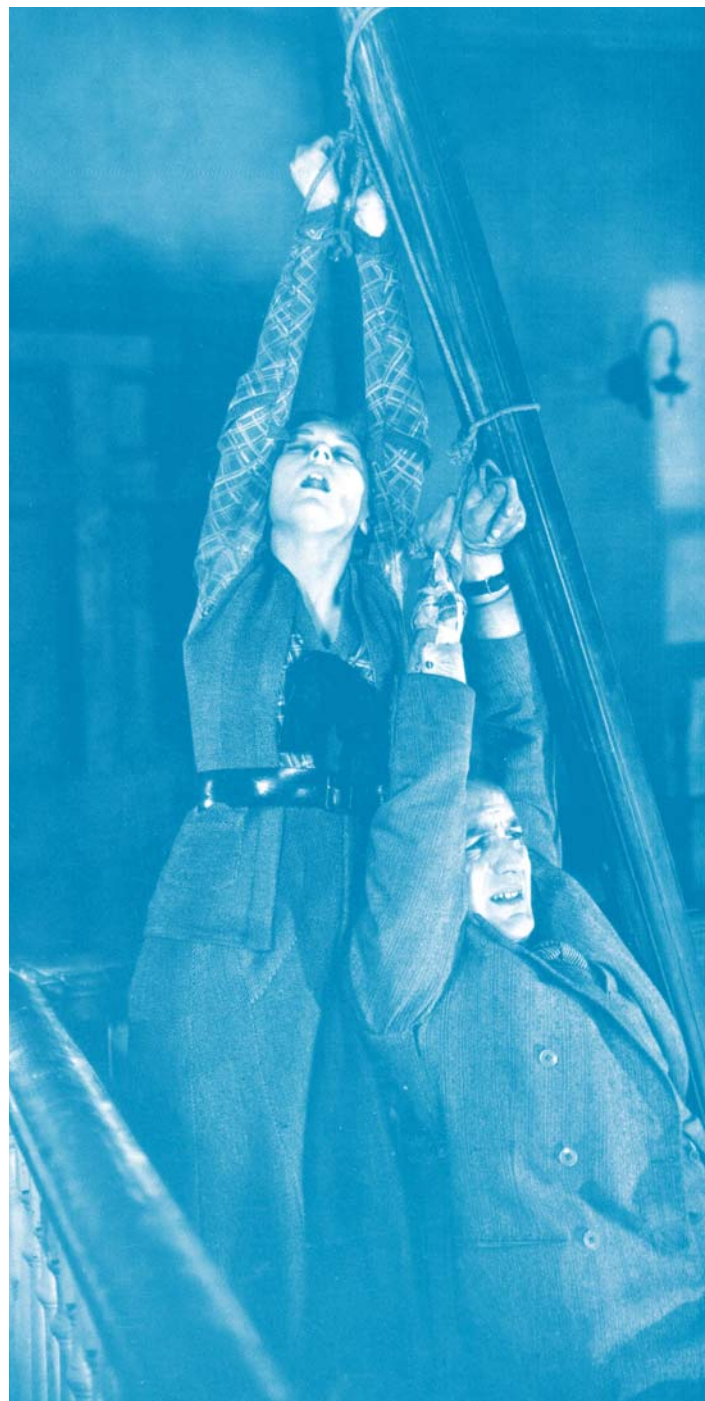
3. Ethique et formation in Actualité de la formation permanente N°sept-oct. 1997

4. Et non une liste de réponses, " la réponse étant le malheur de la question " Maurice Blanchot

5. Idées maîtresses issues d'un groupe de travail initié par l'APEF sur l'éthique de la supervision collective - juin 2006

6. ibid

Bando Rillos



Désolé c'est déjà pris

À la frontière entre le théâtre invisible et le théâtre d' " agit prop ", la Compagnie Maritime crée cette fois un spectacle d'intervention sous une forme nouvelle : le bonimenteur des marchés. Une poêle anti-adhésive, la râpe multiusages, le kit de nettoyage magique... Entre fascination et répulsion, les bonimenteurs laissent rarement indifférent quiconque ose s'en approcher aux risques et périls de sa bourse. Un seul moteur les anime : la vente.

Entre les mains de la Compagnie Maritime, dextérité et volubilité du commercial se mettent au service de la lutte contre la discrimination. Installé derrière un étal, le bonimenteur expose des cas de discriminations : le demandeur d'emploi dont le nom de famille ne le désigne pas " Belge de pure souche " et qui ne sera pas engagé malgré ses évidentes compétences, la vendeuse en surpoids remerciée parce que son image ne correspond plus à celle d'une femme svelte, les propriétaires qui refusent la location à des candidats dont la couleur de peau ou le statut ne leur convient pas... Quelques cas parmi d'autres de discriminations quotidiennes désormais illégales et contre lesquelles des actions peuvent être intentées grâce aux lois du 10 mai 2007.

Le bonimenteur vend, au sens premier du terme, une figurine cartonnée et modulable : visages, vêtements, homme/femme, blanc/basané,... Les personnages se construisent et déconstruisent à partir de silhouettes cartonnées et d'une attache parisienne. Les parures de la discrimination nous colent à la peau mais nous avons tous les moyens de nous en détacher puisqu'elles sont amovibles.

Au terme de la harangue, le bonimenteur vend aux badauds son kit.

Créé à l'occasion de la semaine de lutte contre les discriminations, Désolé c'est déjà pris, disponible pour votre région (voir le site de la Compagnie Maritime) sera présent sur les marchés dans l'ensemble de la Communauté française.

**Avec : François Houart
Une coproduction de la Compagnie Maritime,
de PAC et des FPS.**

KCI,

parle de violence entre jeunes et est destiné aux adolescents : des représentations sont prévues cet automne en Brabant wallon en partenariat avec le CAAJ et la Cellule de l'égalité des chances du Brabant wallon, mais également avec le Centre Culturel Régional du Centre à La Louvière, des AMO de la Région bruxelloise etc... Appels en absence parle lui de violences conjugales, à Nivelles notamment.. De Bel Air à Val d'Or animera les rencontres liées aux politiques communales en matière de santé dès novembre, en partenariat avec SaCoPar. Enfin, la préparation pour janvier 2009 de De trop ? (titre provisoire), qui posera la question de la place des personnes âgées dans notre société, et de leurs relations avec les adolescents, spectacle créé en coproduction avec le Théâtre du Public. Bien sûr, ateliers longs (Réso-J à Bruxelles et FPS à Nîmes, CGRC à La Louvière) et courts, animations et formations émailleront la saison.

**On trouvera une foule de renseignements sur www.lacompaniemaritime.be ou
064 67 77 20 - 064/ 77 27 80**

Mobilisé sur la question de l'identité palestinienne depuis de nombreuses années, le Théâtre du Public poursuit, dans les écoles et les centres culturels, sa tournée de Terres promises coup de cœur de la presse. Emblématique du conflit israélo-palestinien, ce drame familial va même au-delà en posant le caractère universel d'un dilemme : un enfant pour deux mères, une terre pour deux peuples. Particularité de ce spectacle, une seconde partie ouvre le débat entre le public et les personnages.

Prix de la Ministre de l'Enseignement secondaire aux Rencontres Jeune Public de Huy 2007, Un monde presque parfait nous emmène dans la quête d'identité d'un jeune homme insatisfait par son lieu de naissance et par sa famille... Le spectacle invite les spectateurs à réfléchir aux bassesses et aux grandeurs de ce personnage qui s'invente un monde où pouvoir dire avec pudeur ses doutes, ses espoirs, ses rêves et ses questions sur la vie. Une ode à la force de vivre et d'aimer, teintée d'humour et de tendresse.

À venir...

Le spectacle " J'ai oublié de mourir " sera créé à l'automne 2008 dans le cadre de l'événement MASARAT (organisé par le CGRI et les Halles de Schaerbeek) qui proposera un focus sur la culture palestinienne. Composé de textes de Mahmoud Darwich, " J'ai oublié de mourir " évoquera les différentes facettes de l'exil jusqu'au nécessaire ancrage dans le présent pour pouvoir envisager l'avenir.

**Agenda et informations :
www.theatredupublic.be
064/ 66 51 07 - 064/ 77 27 80**

Lire / Bouger**No woman's land**

Ricardo Montserrat (sous la direction de) et Annexe 26B, atelier belge de création d'une littérature et d'un cinéma de l'exil.

C'est l'histoire d'Amanta, jeune Tchétchène prise au piège de la guerre et qui fuit son pays pour y échapper. Elle traversera toute l'Europe pour enfin échouer en Belgique où elle demandera l'asile.

Construit comme un roman épique, No woman's land accumule les aventures, les histoires d'amour, les horreurs et les beautés de l'être humain. Les auteurs de ce roman polyphonique, originaires de vingt-six pays, revendiquent à travers leur œuvre commune, pour les demandeurs d'asile, de pouvoir panser leurs plaies et reconstruire leur vie dans la paix et la liberté, la dignité et le respect des droits de l'Homme. Un droit élémentaire. Ce roman est né d'un atelier d'écriture mené par Montserrat à l'invitation du Miroir Vagabond avec des auteurs provenant de vingt-six pays.

**Editions du Cerisier. Dans les bonnes librairies
ou à défaut : 065 313 444**

Cuarenta Guevara**40 regards sur le Che
40 ans plus tard**

Une exposition itinérante inédite en Communauté française d'octobre 2007 à mai 2008 organisée par Présence et Action Culturelles

Il y a quarante ans, le 9 octobre 1967, Ernesto " Che " Guevara était exécuté dans l'école du village bolivien de La Higuera. Depuis lors, cette figure légendaire de la révolution cubaine ne cesse de fasciner ou d'agacer. A travers le thème de son exposition " Cuarenta Guevara, 40 regards sur le Che, 40 ans plus tard ", le Mouvement d'éducation permanente Présence et Action Culturelles entend aller au-delà des clichés, du mercantilisme, du récit narratif et du mythe surfait. L'exposition s'articule autour de 40 témoignages où les regards se croisent, se répondent, s'opposent parfois. Subjectifs - par définition -, ils s'expriment de multiples manières : poignante, passionnée, rageuse, créative, admirative, nuancée, distanciée, caustique, polémique... A vous de juger... Le débat est ouvert, la controverse aussi !

**www.expo-che.be
Renseignements : www.pac-g.be, tél. 02.545.79.11**

Le bureau**Thierry Ongenaed**

Un employé dans son bureau d'un service de suivi informatique chargé du " Help Desk ". On lui demande d'être motivé à 100 %, d'y croire, de s'investir, de rêver avec l'entreprise. Bon à tout faire, en somme, huit heures par jour à se demander ce qu'il fait là, oublié de l'organigramme.

Un témoignage vécu au plus près dans une machine à produire du vide.

Editions Couleur Livres

inscriptions

Si vous vous apprêtez à **changer d'adresse** ou si vos coordonnées ne sont pas correctes sur l'étiquette, merci de nous renvoyer le formulaire ci-dessous soit par :
fax 067/21.00.97 à l'attention de Myriam CLAESSENS
email à l'adresse **myriam.claessens@cesep.be**

N° d'étiquette C/ O/

Organisation :

Responsable :

En remplacement de :

Fonction :

Adresse (PRIVEE - PROFESSIONNELLE) :

Téléphone :

Fax :

Email :

Site web :

Votre adresse sera incluse dans notre base de données.
La loi sur la vie privée vous permet de consulter ou de rectifier les données
vous concernant dans le fichier ou de choisir de ne plus y figurer.

Vous désirez participer à l'une de nos activités ?

1) Téléphonnez entre 9h30 et 12h pour connaître les possibilités d'ins-cription au 067/89.08.65 pour les formations monde associatif tout public, nouvelles technologies et multimédia ainsi que les PMTIC. Pour les formations à l'action culturelle, composez le 067/89.08.66. Et enfin, pour les AR, le 067/89.08.50.

2) Renvoyez le bulletin endéans les 5 jours ouvrables, confirmant ainsi votre inscription téléphonique.

au CESEP rue de Charleroi, 47 à 1400 Nivelles
Fax : 067/210.097 - infos@cesep.be

3) Effectuez le paiement au compte

n° 877-5094801-83. Votre inscription deviendra effective dès réception du paiement sur notre compte. Si vous n'êtes pas titulaire du compte par lequel se fait le versement, veillez à ce que votre nom apparaisse dans la zone communication.

Rappel : si vous vous inscrivez à une formation, vous recevez gratuitement le journal pendant un an

Sur simple demande, ce périodique peut vous être envoyé sous format .pdf.
Veuillez signaler votre adresse mail à **myriam.claessens@cesep.be**

EN MAJUSCULES s.v.p

Nom : M. - Mme

Prénom

Profession

Date de naissance

Adresse privée - adresse professionnelle *

Association

Rue N ° Bte

Code postal Localité

Téléphone privé et/ou GSM

Téléphone travail

E-mail

S'inscrit à la formation / séminaire *

Référence

Qui a lieu du au

Facture Oui / Non *

Date + signature

* [barrez la mention inutile]

27

Comment savoir si vous êtes en règle de cotisation ?

Si vous souhaitez connaître la validité de votre abonnement, vérifiez le numéro qui se trouve sur l'étiquette "Abonnement valable jusqu'au n°...".

Pour continuer à recevoir le périodique pendant une année, il vous suffit de verser 3 euros au compte du CESEP n° 877-5094801-83 (avec le n° d'étiquette ou vos nom et prénom).

Bon à savoir...

Renseignements généraux

Nos activités se déroulant en groupe limité de participants, nous retenons les inscriptions par ordre chronologique d'appel téléphonique. Seront uniquement prises en compte les inscriptions validées par le bulletin d'inscription, et payées.

Les activités proposées ont lieu dès que nous réunissons le minimum requis de participants. Ce minimum varie d'une activité à l'autre en fonction des besoins pédagogiques et des données budgétaires.

Nous envoyons une lettre de confirmation un mois avant le stage ou la formation et joignons un plan d'accès du lieu de formation. Nous nous réservons le droit d'annuler une activité si les conditions de bon fonctionnement ne nous semblent pas réunies. En cas d'annulation de votre part, 10% du montant sera considéré comme participation aux frais administratifs et non remboursé.

Vos coordonnées figurent dans le fichier des correspondants du CESEP. La loi sur la protection de la vie privée vous permet de consulter ou de rectifier les données vous concernant dans le fichier ou de ne plus y figurer.

Coordination : Claire FREDERIC

Comité de rédaction : Claire FREDERIC, Jean-Luc MANISE, Morfula TENECETZIS

Comité d'écriture : Nicolas CARREIN, Florence DARVILLE, Chantal DRICOT, Philippe DELNEUF COURT, Claire FREDERIC, Marie-Ange GOUGE, Serge NOEL, Thierry PASCHAEI, Bénédicte VANDENHEAUTE,, Maud VERJUS

Extérieurs : Daniel ADAM (Co Maritime)

Conception graphique et mise en page : Anouk GRANDJEAN

Impression : Imp. Delferrière NIVELLES - Tiré à 24.200 ex.

Editeur responsable : Serge NOEL rue de Charleroi, 47 - 1400 NIVELLES

Illustrations : Michel MARTENS, Geoffrey O BRIEN, Diane JOHNSON,

" Le crime à l'écran " Michel CIMENT,

" Encyclopédie du film noir " Alain SILVER et Elizabeth WARD

Ont collaboré à ce numéro : Françoise GUYETTE, Marc D'HONDT, Madeleine MIGNOLET, Sabin ALEXANDRE, Christel VAN UYTVINCK, Annie DE SEILLE, Ivan TADIC, Bénédicte VANDENHAUTE, Marie-Ange GOUGE ...

